



الجمهورية الجزائرية
الديمقراطية الشعبية

الجريدة الرسمية

اتفاقات دولية، قوانين، ومراسيم
قرارات وآراء، مقررات، منشور، إعلانات وبلاعات

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS
ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

(TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT WWW.JORADP.DZ Abonnement et publicité: IMPRIMERIE OFFICIELLE Les Vergers, Bir-Mourad Raïs, BP 376 ALGER-GARE Tél : 021.54.35.06 à 09 021.65.64.63 Fax : 021.54.35.12 C.C.P. 3200-50 ALGER TELEX : 65 180 IMPOF DZ BADR: 060.300.0007 68/KG ETRANGER: (Compte devises) BADR: 060.320.0600 12
	1 An	1 An	
Edition originale.....	1070,00 D.A	2675,00 D.A	
Edition originale et sa traduction.....	2140,00 D.A	5350,00 D.A (Frais d'expédition en sus)	

Edition originale, le numéro : 13,50 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 27,00 dinars.
Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés.
Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.

Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne

SOMMAIRE

DECRETS

Décret présidentiel n° 05-323 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, à la Présidence de la République.....	4
Décret présidentiel n° 05-324 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères.....	4
Décret exécutif n° 05-325 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au Chef du Gouvernement.....	8
Décret exécutif n° 05-326 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales.....	14
Décret exécutif n° 05-327 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005 au ministre de la justice, garde des sceaux.....	34
Décret exécutif n° 05-328 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre des finances.....	41
Décret exécutif n° 05-329 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de l'énergie et des mines..	63
Décret exécutif n° 05-330 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre des ressources en eau.....	67
Décret exécutif n° 05-331 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre des participations et de la promotion des investissements.....	71
Décret exécutif n° 05-332 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre du commerce.....	73
Décret exécutif n° 05-333 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre des affaires religieuses et des wakfs.....	78
Décret exécutif n° 05-334 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre des moudjahidine.....	82
Décret exécutif n° 05-335 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.....	87
Décret exécutif n° 05-336 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre du transports.....	90
Décret exécutif n° 05-337 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de l'éducation nationale.....	94
Décret exécutif n° 05-338 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de l'agriculture et du développement rural.....	100

SOMMAIRE (suite)

Décret exécutif n° 05-339 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre des travaux publics.....	109
Décret exécutif n° 05-340 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.....	113
Décret exécutif n° 05-341 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, à la ministre de la culture.....	117
Décret exécutif n° 05-342 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de la communication.....	121
Décret exécutif n° 05-343 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat.....	123
Décret exécutif n° 05-344 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.....	127
Décret exécutif n° 05-345 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication.....	130
Décret exécutif n° 05-346 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre des relations avec le Parlement.....	133
Décret exécutif n° 05-347 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels.....	135
Décret exécutif n° 05-348 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme.....	139
Décret exécutif n° 05-349 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de l'industrie.....	144
Décret exécutif n° 05-350 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre du travail et de la sécurité sociale.....	146
Décret exécutif n° 05-351 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de l'emploi et de la solidarité nationale.....	152
Décret exécutif n° 05-352 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques.....	158
Décret exécutif n° 05-353 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de la jeunesse et des sports.....	162
Décret exécutif n° 05-354 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre du tourisme.....	166

D E C R E T S

Décret présidentiel n° 05-323 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, à la Présidence de la République.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-6° et 125 (alinéa 1er) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Joumada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre milliards trois cent soixante quinze millions neuf cent quatre mille dinars (4.375.904.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, à la Présidence de la République, sont répartis conformément au tableau annexé à l'original du présent décret et subdivisés comme suit :

Section I :

Présidence de la République

(Secrétariat général) : 4.077.779.000 DA.

Section II :

Secrétariat général du Gouvernement : 243.809.000 DA.

Section III :

Haut commissariat à l'amazighité : 54.316.000 DA.

Art. 2. — La gestion des crédits figurant à chacune des sections ci-dessus est assurée respectivement par :

- le Secrétaire général de la Présidence,
- le Secrétaire général du Gouvernement,
- le Haut commissaire à l'amazighité.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

-----★-----

Décret présidentiel n° 05-324 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-6° et 125 (alinéa 1er) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Joumada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de vingt trois milliards trois cent soixante six millions soixante douze mille dinars (23.366.072.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005,
au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères

N°S DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel – Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale – Rémunérations principales.....	230.670.000
31-02	Administration centrale – Indemnités et allocations diverses.....	189.347.000
31-03	Administration centrale – Personnel vacataire et journalier – Salaires et accessoires de salaires.....	15.800.000
	Total de la 1ère partie.....	435.817.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel – Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale – Rentes d'accidents du travail.....	247.000
32-02	Administration centrale – Pensions de service et pour dommages corporels.....	3.000.000
	Total de la 2ème partie.....	3.247.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale – Prestations à caractère familial.....	14.764.000
33-02	Administration centrale – Prestations facultatives.....	60.000
33-03	Administration centrale – Sécurité sociale.....	105.738.000
33-04	Administration centrale – Contribution aux œuvres sociales.....	10.633.000
	Total de la 3ème partie.....	131.195.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale – Remboursement de frais.....	240.000.000
34-02	Administration centrale – Matériel et mobilier.....	16.068.000
34-03	Administration centrale – Fournitures.....	18.720.000
34-04	Administration centrale – Charges annexes.....	196.652.000
34-05	Administration centrale – Habillement.....	650.000
34-90	Administration centrale – Parc automobile.....	10.500.000
34-92	Administration centrale – Loyers.....	600.000
34-97	Administration centrale – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	483.200.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	28.875.000
	Total de la 5ème partie.....	28.875.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-02	Subvention à l'institut diplomatique et des relations internationales.....	38.000.000
	Total de la 6ème partie.....	38.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences internationales.....	79.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	5.822.000
37-08	Administration centrale — Dépenses d'organisation du sommet de la Ligue arabe	1.192.000.000
	Total de la 7ème partie.....	1.276.822.000
	Total du titre III.....	2.397.156.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie <i>Action internationale</i>	
42-01	Participation aux organismes internationaux.....	1.502.000.000
42-02	Contribution au Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme.....	150.000.000
42-03	Coopération internationale.....	6.488.000.000
42-04	Action maghrébine.....	11.000.000
	Total de la 2ème partie.....	8.151.000.000
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Complément de bourses — Indemnités de stage — Frais de formation à l'étranger.....	1.745.243.000
	Total de la 3ème partie.....	1.745.243.000
	Total du titre IV.....	9.896.243.000
	Total de la sous-section I.....	12.293.399.000
	SOUS-SECTION II SERVICES A L'ETRANGER	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services à l'étranger — Rémunérations principales.....	2.605.000.000
31-12	Services à l'étranger — Indemnités et allocations diverses.....	4.610.000.000
31-13	Services à l'étranger — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	33.000.000
	Total de la 1ère partie.....	7.248.000.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3 ^{ème} Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services à l'étranger — Prestations à caractère familial.....	23.701.000
33-12	Services à l'étranger — Prestations facultatives.....	250.000
33-13	Services à l'étranger — Sécurité sociale.....	482.000.000
	Total de la 3 ^{ème} partie.....	505.951.000
	4 ^{ème} Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services à l'étranger — Remboursement de frais.....	476.000.000
34-12	Services à l'étranger — Matériel et mobilier.....	273.312.000
34-13	Services à l'étranger — Fournitures.....	113.880.000
34-14	Services à l'étranger — Charges annexes.....	641.460.000
34-15	Services à l'étranger — Habillement.....	6.048.000
34-91	Services à l'étranger — Parc automobile.....	242.500.000
34-93	Services à l'étranger — Loyers.....	757.187.000
	Total de la 4 ^{ème} partie.....	2.510.387.000
	5 ^{ème} Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services à l'étranger — Entretien des immeubles.....	214.335.000
	Total de la 5 ^{ème} partie.....	214.335.000
	7 ^{ème} Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services à l'étranger — Frais de fonctionnement de nouveaux postes diplomatiques et consulaires.....	Mémoire
37-21	Services à l'étranger — Action diplomatique — Dépenses diverses.....	20.000.000
37-22	Services à l'étranger — Dépenses imprévues.....	500.000.000
	Total de la 7 ^{ème} partie.....	520.000.000
	Total du titre III.....	10.998.673.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6 ^{ème} Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-91	Services à l'étranger — Frais d'assistance aux nationaux à l'étranger.....	74.000.000
	Total de la 6 ^{ème} partie.....	74.000.000
	Total du titre IV.....	74.000.000
	Total de la sous-section II.....	11.072.673.000
	Total de la section I.....	23.366.072.000
	Total des crédits ouverts au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères.....	23.366.072.000

Décret exécutif n° 05-325 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au Chef du Gouvernement.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Jomada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux milliards soixante-dix-huit millions quatre cent onze mille dinars (2.078.411.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au Chef du Gouvernement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au Chef du Gouvernement

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	CHEF DU GOUVERNEMENT	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Chef du Gouvernement — Rémunérations principales.....	85.110.000
31-02	Chef du Gouvernement — Indemnités et allocations diverses.....	126.491.000
31-03	Chef du Gouvernement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	22.481.000
	Total de la 1ère partie.....	234.082.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-02	Chef du Gouvernement — Pensions de service et pour dommages corporels.....	1.800.000
	Total de la 2ème partie.....	1.800.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
3ème Partie		
<i>Personnel – Charges sociales</i>		
33-01	Chef du Gouvernement – Prestations à caractère familial.....	5.500.000
33-02	Chef du Gouvernement – Prestations facultatives.....	25.000
33-03	Chef du Gouvernement – Sécurité sociale.....	51.313.000
33-04	Chef du Gouvernement – Contribution aux œuvres sociales.....	4.823.000
	Total de la 3ème partie.....	61.661.000
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-01	Chef du Gouvernement – Remboursement de frais.....	250.000.000
34-02	Chef du Gouvernement – Matériel et mobilier.....	6.160.000
34-03	Chef du Gouvernement – Fournitures.....	9.464.000
34-04	Chef du Gouvernement – Charges annexes.....	40.402.000
34-05	Chef du Gouvernement – Habillement.....	1.739.000
34-06	Chef du Gouvernement – Frais de fonctionnement de la résidence officielle du Chef du Gouvernement.....	1.600.000
34-07	Chef du Gouvernement – Frais de travaux et de séjour d'experts nationaux et/ou étrangers.....	500.000
34-08	Chef du Gouvernement – Frais de gestion des services communs de la résidence d'Etat du Club des Pins.....	5.000.000
34-80	Chef du Gouvernement – Parc automobile.....	32.880.000
34-92	Chef du Gouvernement – Loyers.....	99.000.000
34-97	Chef du Gouvernement – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	17.000
	Total de la 4ème partie.....	446.762.000
5ème Partie		
<i>Travaux d'entretien</i>		
35-01	Chef du Gouvernement – Entretien des immeubles.....	14.283.000
	Total de la 5ème partie.....	14.283.000
6ème Partie		
<i>Subventions de fonctionnement</i>		
36-01	Subvention à l'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI).....	232.183.000
36-03	Subvention à l'office national de la lutte contre la drogue et la toxicomanie.....	119.779.000
	Total de la 6ème partie.....	351.962.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Chef du Gouvernement — Dépenses diverses.....	6.000.000
37-02	Chef du Gouvernement — Organisation de conférences et séminaires.....	142.000.000
37-03	Chef du Gouvernement — Versement forfaitaire.....	1.840.000
37-06	Comité de suivi des assises de la communauté algérienne résidant à l'étranger....	6.000.000
37-08	Frais de fonctionnement du conseil de la concurrence.....	1.000.000
	Total de la 7ème partie.....	156.840.000
	Total du titre III.....	1.267.390.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Chef du Gouvernement — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	720.000
43-05	Frais de fonctionnement du commissariat général chargé de l'organisation de la saison algérienne en France.....	Mémoire
	Total de la 3ème partie.....	720.000
	4ème Partie <i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Contribution à l'agence spatiale algérienne.....	62.500.000
44-02	Contribution au centre national des techniques spatiales (C.N.T.S).....	137.404.000
	Total de la 4ème partie.....	199.904.000
	Total du titre IV.....	200.624.000
	Total de la sous-section I.....	1.468.014.000
	Total de la section I.....	1.468.014.000
	SECTION II COMMISSARIAT GENERAL A LA PLANIFICATION ET A LA PROSPECTIVE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-21	Administration centrale — Rémunérations principales.....	29.260.000
31-22	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	37.961.000
31-23	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.693.000
	Total de la 1ère partie.....	68.914.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	<i>Personnel – Pensions et allocations</i>	
32-21	Administration centrale – Rentes d'accidents du travail.....	5.000
	Total de la 2ème partie.....	5.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-21	Administration centrale – Prestations à caractère familial.....	1.300.000
33-22	Administration centrale – Prestations facultatives.....	15.000
33-23	Administration centrale – Sécurité sociale.....	16.583.000
33-24	Administration centrale – Contribution aux œuvres sociales.....	797.000
	Total de la 3ème partie.....	18.695.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-21	Administration centrale – Remboursement de frais.....	3.520.000
34-22	Administration centrale – Matériel et mobilier.....	1.300.000
34-23	Administration centrale – Fournitures.....	1.456.000
34-24	Administration centrale – Charges annexes.....	3.000.000
34-25	Administration centrale – Habillement.....	104.000
34-90	Administration centrale – Parc automobile.....	1.148.000
34-98	Administration centrale – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	10.538.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-21	Administration centrale – Entretien des immeubles.....	808.000
	Total de la 5ème partie.....	808.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-21	Subvention à l'office national des statistiques (ONS).....	239.468.000
	Total de la 6ème partie.....	239.468.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-21	Conseil national de la statistique (C.N.S) – Frais de fonctionnement.....	3.400.000
37-22	Administration centrale – Versement forfaitaire.....	612.000
37-23	Administration centrale – Conférences et séminaires.....	200.000
	Total de la 7ème partie.....	4.212.000
	Total du titre III.....	342.640.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3 ^{ème} Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-21	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	800.000
	Total de la 3 ^{ème} partie.....	800.000
	Total du titre IV.....	800.000
	Total de la sous-section I.....	343.440.000
	Total de la section II.....	343.440.000
	SECTION III DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1 ^{ère} Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	84.714.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	97.234.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	4.213.000
	Total de la 1 ^{ère} partie.....	186.161.000
	2 ^{ème} Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	23.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels.....	300.000
	Total de la 2 ^{ème} partie.....	323.000
	3 ^{ème} Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	6.500.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	20.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	46.160.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	4.500.000
	Total de la 3 ^{ème} partie.....	57.180.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	4 ^{ème} Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	7.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	997.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	2.300.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	4.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	113.000
34-82	Administration centrale — Parc automobile.....	1.385.000
34-96	Administration centrale — Loyers.....	1.000.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4 ^{ème} partie.....	16.805.000
	5 ^{ème} Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	1.232.000
	Total de la 5 ^{ème} partie.....	1.232.000
	7 ^{ème} Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Organisation de conférences et séminaires.....	600.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	1.656.000
	Total de la 7 ^{ème} partie.....	2.256.000
	Total du titre III.....	263.957.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3 ^{ème} Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	3.000.000
	Total de la 3 ^{ème} partie.....	3.000.000
	Total du titre IV.....	3.000.000
	Total de la sous-section I.....	266.957.000
	Total de la section III.....	266.957.000
	Total des crédits ouverts au Chef du Gouvernement.....	2.078.411.000

Décret exécutif n° 05-326 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Joumada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent quarante neuf milliards deux cent soixante-treize millions quatre cent vingt six mille dinars (149.273.426.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel – Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	155.968.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	245.865.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	8.483.000
31-81	Personnel coopérant — Rémunérations principales.....	220.000
31-82	Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses.....	35.000
	Total de la 1ère partie.....	410.571.000
	2ème Partie <i>Personnel – Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	265.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels.....	16.800.000
	Total de la 2ème partie.....	17.065.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
<i>3ème Partie</i>		
<i>Personnel – Charges sociales</i>		
33-01	Administration centrale – Prestations à caractère familial.....	11.052.000
33-02	Administration centrale – Prestations facultatives.....	560.000
33-03	Administration centrale – Sécurité sociale.....	100.459.000
33-04	Administration centrale – Contribution aux œuvres sociales.....	7.756.000
	Total de la 3ème partie.....	119.827.000
<i>4ème Partie</i>		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-01	Administration centrale – Remboursement de frais.....	82.000.000
34-02	Administration centrale – Matériel et mobilier.....	3.365.000
34-03	Administration centrale – Fournitures.....	5.736.000
34-04	Administration centrale – Charges annexes.....	6.461.000
34-05	Administration centrale – Habillement.....	600.000
34-90	Administration centrale – Parc automobile.....	6.066.000
34-92	Administration centrale – Loyers.....	11.414.000
34-96	Administration centrale – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	115.652.000
<i>5ème Partie</i>		
<i>Travaux d'entretien</i>		
35-01	Administration centrale – Entretien des immeubles.....	924.000
	Total de la 5ème partie.....	924.000
<i>6ème Partie</i>		
<i>Subventions de fonctionnement</i>		
36-01	Subvention à l'école nationale des transmissions (ENT).....	32.000.000
36-02	Subvention à l'école nationale de la protection civile (ENPC).....	85.000.000
36-04	Subvention au Centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Béchar.....	38.000.000
36-05	Subvention au Centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales d'Oran.....	38.000.000
36-06	Subvention au Centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Ouargla.....	39.000.000
	Total de la 6ème partie.....	232.000.000
<i>7ème Partie</i>		
<i>Dépenses diverses</i>		
37-01	Administration centrale – Dépenses diverses.....	10.000.000
37-02	Administration centrale – Versement forfaitaire.....	3.418.000
37-03	Administration centrale – Etat civil.....	285.000.000
37-04	Administration centrale – Conférences et séminaires.....	7.350.000
37-05	Administration centrale – Elections.....	3.150.000
37-07	Subvention au fonds commun des collectivités locales.....	63.706.746.000
	Total de la 7ème partie.....	64.015.664.000
	Total du titre III.....	64.911.703.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	1.200.000
43-02	Administration centrale — Encouragements aux associations d'utilité publique.	60.000.000
	Total de la 3ème partie.....	61.200.000
4ème Partie		
<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>		
44-01	Administration centrale — Contribution au centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).....	135.000.000
	Total de la 4ème partie.....	135.000.000
6ème Partie		
<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>		
46-02	Intervention de l'Etat en cas d'événements calamiteux ou de sinistres.....	100.000.000
46-03	Indemnisation des victimes non salariées d'actes de terrorisme.....	4.000.000.000
46-04	Indemnisation des victimes et des ayants droit des victimes des évènements ayant accompagné le mouvement pour le parachèvement de l'identité nationale.....	Mémoire
	Total de la 6ème partie.....	4.100.000.000
	Total du titre IV.....	4.296.200.000
	Total de la sous-section I.....	69.207.903.000
SOUS-SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	4.130.802.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	2.642.490.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	146.528.000
	Total de la 1ère partie.....	6.919.820.000
2ème Partie		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	5.360.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	349.000.000
	Total de la 2ème partie.....	354.360.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
3ème Partie		
<i>Personnel – Charges sociales</i>		
33-11	Services déconcentrés de l'Etat – Prestations à caractère familial.....	595.040.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat – Prestations facultatives.....	1.696.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat – Sécurité sociale.....	1.705.823.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat – Contribution aux œuvres sociales.....	164.810.000
	Total de la 3ème partie.....	2.467.369.000
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-11	Services déconcentrés de l'Etat – Remboursement de frais.....	275.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat – Matériel et mobilier.....	13.926.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat – Fournitures.....	25.709.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat – Charges annexes.....	74.117.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat – Habillement.....	15.000.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat – Parc automobile.....	50.750.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat – Loyers.....	2.000.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	480.000
	Total de la 4ème partie.....	456.982.000
5ème Partie		
<i>Travaux d'entretien</i>		
35-11	Services déconcentrés de l'Etat – Entretien des immeubles.....	44.220.000
	Total de la 5ème partie.....	44.220.000
7ème Partie		
<i>Dépenses diverses</i>		
37-11	Services déconcentrés de l'Etat – Dépenses liées à l'administration de l'état d'urgence dans certaines wilayas.....	5.000.000
37-12	Services déconcentrés de l'Etat – Versement forfaitaire.....	69.383.000
37-13	Services déconcentrés de l'Etat – Organisation de l'Achaba.....	400.000
37-14	Services déconcentrés de l'Etat – Etat civil.....	21.000.000
37-15	Services déconcentrés de l'Etat – Elections.....	12.000.000
37-16	Services déconcentrés de l'Etat – Programme spécial en faveur des wilayas de l'extrême Sud.....	63.000.000
	Total de la 7ème partie.....	170.783.000
	Total du titre III.....	10.413.534.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES 3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-12	Services déconcentrés de l'Etat — Formation et perfectionnement des personnels.....	3.500.000
	Total de la 3ème partie.....	3.500.000
	Total du titre IV.....	3.500.000
	Total de la sous-section II.....	10.417.034.000
	SOUS-SECTION III DIRECTION DE LA COORDINATION DE LA SECURITE DU TERRITOIRE TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Rémunérations principales.....	815.000
31-42	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Indemnités et allocations diverses.....	1.995.000
	Total de la 1ère partie.....	2.810.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-42	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Pensions de service et pour dommages corporels.....	100.000
	Total de la 2ème partie.....	100.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Prestations à caractère familial.....	60.000
33-43	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Sécurité sociale.....	702.000
	Total de la 3ème partie.....	762.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Remboursement de frais.....	304.000
	Total de la 4ème partie.....	304.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-42	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Versement forfaitaire.....	28.000
	Total de la 7ème partie.....	28.000
	Total du titre III.....	4.004.000
	Total de la sous-section III.....	4.004.000
	SOUS-SECTION IV CENTRE OPERATIONNEL NATIONAL D'AIDE A LA DECISION	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Rémunérations principales..	13.590.000
31-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Indemnités et allocations diverses.....	15.381.000
31-53	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.287.000
	Total de la 1ère partie.....	30.258.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Pensions de service et pour dommages corporels.....	300.000
	Total de la 2ème partie.....	300.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Prestations à caractère familial.....	1.300.000
33-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Prestations facultatives.....	200.000
33-53	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Sécurité sociale.....	7.445.000
33-54	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Contribution aux œuvres sociales.....	300.000
	Total de la 3ème partie.....	9.245.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	4 ^{ème} Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Remboursement de frais....	2.115.000
34-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Matériel et mobilier.....	3.600.000
34-53	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Fournitures.....	1.160.000
34-54	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Charges annexes.....	450.000
34-55	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Habillement.....	50.000
34-57	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Acquisitions — Fournitures et entretien du matériel technique de télécommunications.....	2.100.000
34-81	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Parc automobile.....	171.000
34-97	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4 ^{ème} partie.....	9.656.000
	5 ^{ème} Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Entretien des immeubles....	11.000
	Total de la 5 ^{ème} partie.....	11.000
	7 ^{ème} Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Versement forfaitaire.....	330.000
	Total de la 7 ^{ème} partie.....	330.000
	Total du titre III.....	49.800.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3 ^{ème} Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Formation et perfectionnement des personnels.....	200.000
	Total de la 3 ^{ème} partie.....	200.000
	Total du titre IV.....	200.000
	Total de la sous-section IV.....	50.000.000
	Total de la section I.....	79.678.941.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
SECTION II		
DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE		
SOUS-SECTION I		
SERVICES CENTRAUX		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel – Rémunérations d'activité</i>		
31-01	Sûreté nationale – Rémunérations principales.....	14.947.972.000
31-02	Sûreté nationale – Indemnités et allocations diverses.....	19.551.492.000
31-03	Sûreté nationale – Personnel vacataire et journalier – Salaires et accessoires de salaires.....	54.975.000
Total de la 1ère partie.....		34.554.439.000
2ème Partie		
<i>Personnel – Pensions et allocations</i>		
32-01	Sûreté nationale – Rentes d'accidents du travail.....	5.275.000
32-02	Sûreté nationale – Pensions de service et pour dommages corporels.....	814.000.000
Total de la 2ème partie.....		819.275.000
3ème Partie		
<i>Personnel – Charges sociales</i>		
33-01	Sûreté nationale – Prestations à caractère familial.....	1.252.000.000
33-02	Sûreté nationale – Prestations facultatives.....	3.000.000
33-03	Sûreté nationale – Sécurité sociale.....	8.237.361.000
33-04	Sûreté nationale – Contribution aux œuvres sociales.....	863.549.000
Total de la 3ème partie.....		10.355.910.000
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-01	Sûreté nationale – Remboursement de frais.....	454.000.000
34-02	Sûreté nationale – Matériel et mobilier.....	400.000.000
34-03	Sûreté nationale – Fournitures.....	192.629.000
34-04	Sûreté nationale – Charges annexes.....	427.855.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
34-05	Sûreté nationale — Habillement.....	999.000.000
34-06	Sûreté nationale — Alimentation.....	2.270.000.000
34-07	Sûreté nationale — Acquisitions — Fournitures et entretien du matériel technique du service des télécommunications.....	85.800.000
34-08	Sûreté nationale — Matériel de prévention et de protection.....	235.914.000
34-90	Sûreté nationale — Parc automobile.....	1.733.000.000
34-92	Sûreté nationale — Loyers.....	40.000.000
34-96	Sûreté nationale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	3.000.000
	Total de la 4ème partie.....	6.841.198.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Sûreté nationale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques....	455.866.000
	Total de la 5ème partie.....	455.866.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Sûreté nationale — Dépenses diverses.....	5.200.000
37-02	Sûreté nationale — Versement forfaitaire.....	353.559.000
37-03	Sûreté nationale — Conférences et séminaires.....	5.000.000
37-04	Dépenses liées à la préparation et à l'organisation du sommet de la Ligue arabe.....	120.000.000
	Total de la 7ème partie.....	483.759.000
	Total du titre III.....	53.510.447.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Sûreté nationale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	134.000.000
	Total de la 3ème partie.....	134.000.000
	Total du titre IV.....	134.000.000
	Total de la sous-section I.....	53.644.447.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE LA SURETE NATIONALE TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel – Rémunérations d'activité</i>	
31-13	Services déconcentrés de la sûreté nationale – Personnel vacataire et journalier – Salaires et accessoires de salaires.....	195.000.000
	Total de la 1ère partie.....	195.000.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de la sûreté nationale – Remboursement de frais.....	124.970.000
34-12	Services déconcentrés de la sûreté nationale – Matériel et mobilier.....	110.973.000
34-13	Services déconcentrés de la sûreté nationale – Fournitures.....	129.600.000
34-14	Services déconcentrés de la sûreté nationale – Charges annexes.....	216.297.000
34-16	Services déconcentrés de la sûreté nationale – Alimentation.....	497.786.000
34-91	Services déconcentrés de la sûreté nationale – Parc automobile.....	70.000.000
	Total de la 4ème partie.....	1.149.626.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de la sûreté nationale – Entretien des immeubles et leurs installations techniques.....	572.100.000
	Total de la 5ème partie.....	572.100.000
	Total du titre III.....	1.916.726.000
	Total de la sous-section II.....	1.916.726.000
	Total de la section II.....	55.561.173.000
	SECTION III DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel – Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Protection civile – Rémunérations principales.....	3.322.297.000
31-02	Protection civile – Indemnités et allocations diverses.....	3.030.716.000
31-03	Protection civile – Personnel vacataire et journalier – Salaires et accessoires de salaires.....	3.200.000
	Total de la 1ère partie.....	6.356.213.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
2ème Partie		
<i>Personnel – Pensions et allocations</i>		
32-01	Protection civile — Rentes d'accidents du travail.....	2.597.000
32-02	Protection civile — Pensions de service et pour dommages corporels.....	30.000.000
	Total de la 2ème partie.....	32.597.000
3ème Partie		
<i>Personnel – Charges sociales</i>		
33-01	Protection civile — Prestations à caractère familial.....	411.660.000
33-02	Protection civile — Prestations facultatives.....	2.660.000
33-03	Protection civile — Sécurité sociale.....	1.485.955.000
33-04	Protection civile — Contribution aux œuvres sociales.....	11.000.000
	Total de la 3ème partie.....	1.911.275.000
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-01	Protection civile — Remboursement de frais.....	106.000.000
34-02	Protection civile — Matériel et mobilier.....	49.656.000
34-03	Protection civile — Fournitures.....	31.200.000
34-04	Protection civile — Charges annexes.....	84.700.000
34-05	Protection civile — Habillement.....	627.500.000
34-06	Protection civile — Alimentation.....	72.468.000
34-90	Protection civile — Parc automobile.....	170.000.000
34-92	Protection civile — Loyers.....	1.400.000
34-96	Protection civile — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
34-97	Protection civile — Frais de fonctionnement de la brigade canine.....	15.000.000
	Total de la 4ème partie.....	1.157.934.000
5ème Partie		
<i>Travaux d'entretien</i>		
35-01	Protection civile — Entretien des immeubles.....	5.985.000
	Total de la 5ème partie.....	5.985.000
7ème Partie		
<i>Dépenses diverses</i>		
37-02	Protection civile — Versement forfaitaire.....	60.280.000
37-03	Protection civile — Conférences et séminaires.....	1.500.000
	Total de la 7ème partie.....	61.780.000
	Total du titre III.....	9.525.784.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°S DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES 3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Protection civile — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	20.000.000
	Total de la 3ème partie.....	20.000.000
	Total du titre IV.....	20.000.000
	Total de la sous-section I.....	9.545.784.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE LA PROTECTION CIVILE	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-13	Services déconcentrés de la protection civile — Personnel vacataire et journalier — Personnel chargé de la surveillance des baignades — Salaires et accessoires de salaires.....	192.000.000
	Total de la 1ère partie.....	192.000.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-14	Services déconcentrés de la protection civile — Contribution aux œuvres sociales.....	147.183.000
	Total de la 3ème partie.....	147.183.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de la protection civile — Remboursement de frais.....	121.200.000
34-12	Services déconcentrés de la protection civile — Matériel et mobilier.....	11.440.000
34-13	Services déconcentrés de la protection civile — Fournitures.....	22.880.000
34-14	Services déconcentrés de la protection civile — Charges annexes.....	84.700.000
34-16	Services déconcentrés de la protection civile — Alimentation.....	477.086.000
34-91	Services déconcentrés de la protection civile — Parc automobile.....	193.600.000
34-93	Services déconcentrés de la protection civile — Loyers.....	6.003.000
	Total de la 4ème partie.....	916.909.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de la protection civile — Entretien des immeubles et leurs installations techniques.....	94.380.000
	Total de la 5ème partie.....	94.380.000
	Total du titre III.....	1.350.472.000
	Total de la sous-section II.....	1.350.472.000
	Total de la section III.....	10.896.256.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
SECTION IV GESTION DU PALAIS DU GOUVERNEMENT		
SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX		
TITRE III MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie <i>Personnel – Rémunérations d'activité</i>		
31-21	Palais du Gouvernement – Rémunérations principales.....	14.580.000
31-22	Palais du Gouvernement – Indemnités et allocations diverses.....	1.881.000
31-23	Palais du Gouvernement – Personnel vacataire et journalier – Salaires et accessoires de salaires.....	7.030.000
	Total de la 1ère partie.....	23.491.000
3ème Partie <i>Personnel – Charges sociales</i>		
33-21	Palais du Gouvernement – Prestations à caractère familial.....	2.957.000
33-22	Palais du Gouvernement – Prestations facultatives.....	40.000
33-23	Palais du Gouvernement – Sécurité sociale.....	4.116.000
	Total de la 3ème partie.....	7.113.000
4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-21	Palais du Gouvernement – Remboursement de frais.....	498.000
34-22	Palais du Gouvernement – Matériel et mobilier.....	232.000
34-23	Palais du Gouvernement – Fournitures.....	645.000
34-24	Palais du Gouvernement – Charges annexes.....	9.000.000
34-25	Palais du Gouvernement – Habillement.....	200.000
34-70	Palais du Gouvernement – Parc automobile.....	498.000
	Total de la 4ème partie.....	11.073.000
5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>		
35-21	Palais du Gouvernement – Entretien des immeubles.....	17.000.000
	Total de la 5ème partie.....	17.000.000
7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>		
37-25	Palais du Gouvernement – Versement forfaitaire.....	164.000
	Total de la 7ème partie.....	164.000
	Total du titre III.....	58.841.000
	Total de la sous-section I.....	58.841.000
	Total de la section IV.....	58.841.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION VI DIRECTION GENERALE DES TRANSMISSIONS NATIONALES	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel – Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Direction générale des transmissions nationales — Rémunérations principales.....	65.543.000
31-02	Direction générale des transmissions nationales — Indemnités et allocations diverses.....	67.560.000
31-03	Direction générale des transmissions nationales — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	676.000
	Total de la 1ère partie.....	133.779.000
	2ème Partie <i>Personnel – Pensions et allocations</i>	
32-01	Direction générale des transmissions nationales — Rentes d'accidents du travail.....	50.000
32-02	Direction générale des transmissions nationales — Pensions de service et pour dommages corporels.....	1.500.000
	Total de la 2ème partie.....	1.550.000
	3ème Partie <i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-01	Direction générale des transmissions nationales — Prestations à caractère familial.....	8.258.000
33-02	Direction générale des transmissions nationales — Prestations facultatives.....	480.000
33-03	Direction générale des transmissions nationales — Sécurité sociale.....	32.365.000
33-04	Direction générale des transmissions nationales — Contribution aux œuvres sociales.....	2.984.000
	Total de la 3ème partie.....	44.087.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Direction générale des transmissions nationales — Remboursement de frais.....	11.635.000
34-02	Direction générale des transmissions nationales — Matériel et mobilier.....	3.877.000
34-03	Direction générale des transmissions nationales — Fournitures.....	2.559.000
34-04	Direction générale des transmissions nationales — Charges annexes.....	242.614.000
34-05	Direction générale des transmissions nationales — Habillement.....	284.000
34-07	Direction générale des transmissions nationales — Matériel technique des télécommunications.....	15.672.000
34-08	Direction générale des transmissions nationales — Fournitures d'exploitation..	18.316.000
34-90	Direction générale des transmissions nationales — Parc automobile.....	1.767.000
34-92	Direction générale des transmissions nationales — Loyers.....	852.000
34-96	Direction générale des transmissions nationales — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	11.000
	Total de la 4ème partie.....	297.587.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Direction générale des transmissions nationales — Entretien des immeubles et leurs installations techniques.....	1.444.000
	Total de la 5ème partie.....	1.444.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Direction générale des transmissions nationales — Versement forfaitaire.....	1.331.000
37-04	Direction générale des transmissions nationales — Conférences et séminaires...	250.000
	Total de la 7ème partie.....	1.581.000
	Total du titre III.....	480.028.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Direction générale des transmissions nationales — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	1.000.000
	Total de la 3ème partie.....	1.000.000
	Total du titre IV.....	1.000.000
	Total de la sous-section I.....	481.028.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
SOUS-SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DES TRANSMISSIONS NATIONALES		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel – Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Services déconcentrés des transmissions nationales – Rémunérations principales.....	500.000.000
31-12	Services déconcentrés des transmissions nationales – Indemnités et allocations diverses.....	313.351.000
31-13	Services déconcentrés des transmissions nationales – Personnel vacataire et journalier – Salaires et accessoires de salaires.....	12.641.000
	Total de la 1ère partie.....	825.992.000
2ème Partie		
<i>Personnel – Pensions et allocations</i>		
32-11	Services déconcentrés des transmissions nationales – Rentes d'accidents du travail.....	120.000
32-12	Services déconcentrés des transmissions nationales – Pensions de service et pour dommages corporels.....	510.000
	Total de la 2ème partie.....	630.000
3ème Partie		
<i>Personnel – Charges sociales</i>		
33-11	Services déconcentrés des transmissions nationales – Prestations à caractère familial.....	54.108.000
33-12	Services déconcentrés des transmissions nationales – Prestations facultatives...	480.000
33-13	Services déconcentrés des transmissions nationales – Sécurité sociale.....	198.668.000
33-14	Services déconcentrés des transmissions nationales – Contribution aux œuvres sociales.....	19.107.000
	Total de la 3ème partie.....	272.363.000
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-11	Services déconcentrés des transmissions nationales – Remboursement de frais..	25.952.000
34-12	Services déconcentrés des transmissions nationales – Matériel et mobilier.....	6.620.000
34-13	Services déconcentrés des transmissions nationales – Fournitures.....	7.873.000
34-14	Services déconcentrés des transmissions nationales – Charges annexes.....	13.975.000
34-15	Services déconcentrés des transmissions nationales – Habillement.....	1.020.000
34-18	Services déconcentrés des transmissions nationales – Fournitures d'exploitation.....	mémoire
34-52	Services déconcentrés des transmissions nationales – Matériel technique des télécommunications.....	12.480.000
34-91	Services déconcentrés des transmissions nationales – Parc automobile.....	3.997.000
34-93	Services déconcentrés des transmissions nationales – Loyers.....	510.000
	Total de la 4ème partie.....	72.427.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	5 ^{ème} Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Entretien des immeubles et leurs installations techniques.....	4.236.000
	Total de la 5 ^{ème} partie.....	4.236.000
	7 ^{ème} Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Versement forfaitaire.....	8.095.000
37-14	Services déconcentrés des transmissions nationales — Conférences et séminaires.....	360.000
	Total de la 7 ^{ème} partie.....	8.455.000
	Total du titre III	1.184.103.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3 ^{ème} Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	1.800.000
	Total de la 3 ^{ème} partie.....	1.800.000
	Total du titre IV.....	1.800.000
	Total de la sous-section II.....	1.185.903.000
	Total de la section VI.....	1.666.931.000
	SECTION VII DIRECTION GENERALE DE LA GARDE COMMUNALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1 ^{ère} Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Direction générale de la garde communale — Rémunérations principales.....	40.491.000
31-02	Direction générale de la garde communale — Indemnités et allocations diverses.....	42.979.000
31-03	Direction générale de la garde communale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.450.000
	Total de la 1 ^{ère} partie.....	84.920.000
	2 ^{ème} Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-02	Direction générale de la garde communale — Pensions de service et pour dommages corporels.....	400.000
	Total de la 2 ^{ème} partie.....	400.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
3ème Partie		
<i>Personnel – Charges sociales</i>		
33-01	Direction générale de la garde communale — Prestations à caractère familial.....	2.270.000
33-02	Direction générale de la garde communale — Prestations facultatives.....	110.000
33-03	Direction générale de la garde communale — Sécurité sociale.....	19.518.000
33-04	Direction générale de la garde communale — Contribution aux œuvres sociales.....	1.818.000
	Total de la 3ème partie.....	23.716.000
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-01	Direction générale de la garde communale — Remboursement de frais.....	8.559.000
34-02	Direction générale de la garde communale — Matériel et mobilier.....	7.500.000
34-03	Direction générale de la garde communale — Fournitures.....	5.100.000
34-04	Direction générale de la garde communale — Charges annexes.....	5.300.000
34-05	Direction générale de la garde communale — Habillement.....	760.165.000
34-07	Direction générale de la garde communale — Acquisitions — Fournitures et entretien du matériel technique du service des télécommunications.....	2.866.000
34-08	Direction générale de la garde communale — Matériel de prévention et de protection.....	162.600.000
34-90	Direction générale de la garde communale — Parc automobile.....	1.338.000
34-97	Direction générale de la garde communale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	13.000
	Total de la 4ème partie.....	953.441.000
5ème Partie		
<i>Travaux d'entretien</i>		
35-01	Direction générale de la garde communale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques.....	3.850.000
	Total de la 5ème partie.....	3.850.000
7ème Partie		
<i>Dépenses diverses</i>		
37-01	Direction générale de la garde communale — Dépenses diverses.....	200.000
37-02	Direction générale de la garde communale — Versement forfaitaire.....	834.000
37-04	Direction générale de la garde communale — Conférences et séminaires.....	500.000
	Total de la 7ème partie.....	1.534.000
	Total du titre III.....	1.067.861.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES 3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Direction générale de la garde communale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	28.460.000
	Total de la 3ème partie.....	28.460.000
	Total du titre IV.....	28.460.000
	Total de la sous-section I.....	1.096.321.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE LA GARDE COMMUNALE TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de la garde communale — Rémunérations principales.....	113.432.000
31-12	Services déconcentrés de la garde communale — Indemnités et allocations diverses.....	67.457.000
31-13	Services déconcentrés de la garde communale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	9.500.000
	Total de la 1ère partie.....	190.389.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de la garde communale — Rentes d'accidents du travail.....	mémoire
32-12	Services déconcentrés de la garde communale — Pensions de service et pour dommages corporels.....	200.000
	Total de la 2ème partie.....	200.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de la garde communale — Prestations à caractère familial.....	7.248.000
33-12	Services déconcentrés de la garde communale — Prestations facultatives.....	480.000
33-13	Services déconcentrés de la garde communale — Sécurité sociale.....	44.375.000
33-14	Services déconcentrés de la garde communale — Contribution aux œuvres sociales.....	2.000.000
	Total de la 3ème partie.....	54.103.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	4 ^{ème} Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de la garde communale — Remboursement de frais.....	34.344.000
34-12	Services déconcentrés de la garde communale — Matériel et mobilier.....	6.069.000
34-13	Services déconcentrés de la garde communale — Fournitures.....	6.620.000
34-14	Services déconcentrés de la garde communale — Charges annexes.....	13.000.000
34-15	Services déconcentrés de la garde communale — Habillement.....	489.000
34-91	Services déconcentrés de la garde communale — Parc automobile.....	3.154.000
34-93	Services déconcentrés de la garde communale — Loyers.....	657.000
34-98	Services déconcentrés de la garde communale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	480.000
	Total de la 4 ^{ème} partie.....	64.813.000
	5 ^{ème} Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de la garde communale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques.....	3.410.000
	Total de la 5 ^{ème} partie.....	3.410.000
	7 ^{ème} Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-12	Services déconcentrés de la garde communale — Versement forfaitaire.....	1.808.000
	Total de la 7 ^{ème} partie.....	1.808.000
	Total du titre III.....	314.723.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3 ^{ème} Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-11	Services déconcentrés de la garde communale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	240.000
	Total de la 3 ^{ème} partie.....	240.000
	Total du titre IV.....	240.000
	Total de la sous-section II.....	314.963.000
	Total de la section VII.....	1.411.284.000
	Total des crédits ouverts au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales.....	149.273.426.000

Décret exécutif n° 05-327 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005 au ministre de la justice, garde des sceaux.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Joumada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de dix huit milliards quatre cent soixante-quinze millions cent soixante sept mille dinars (18.475.167.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de la justice, garde des sceaux, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la justice, garde des sceaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre de la justice, garde des sceaux

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	156.855.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	140.857.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	11.782.000
	Total de la 1ère partie.....	309.494.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	500.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels.....	42.300.000
	Total de la 2ème partie.....	42.800.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale – Prestations à caractère familial.....	3.790.000
33-02	Administration centrale – Prestations facultatives.....	200.000
33-03	Administration centrale – Sécurité sociale.....	71.297.000
33-04	Administration centrale – Contribution aux œuvres sociales.....	4.420.000
	Total de la 3ème partie.....	79.707.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale – Remboursement de frais.....	50.000.000
34-02	Administration centrale – Matériel et mobilier.....	2.357.000
34-03	Administration centrale – Fournitures.....	16.251.000
34-04	Administration centrale – Charges annexes.....	244.893.000
34-05	Administration centrale – Habillement.....	680.000
34-90	Administration centrale – Parc automobile.....	3.645.000
34-92	Administration centrale – Loyers.....	18.400.000
34-97	Administration centrale – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	336.236.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale – Entretien des immeubles.....	6.000.000
	Total de la 5ème partie.....	6.000.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention de fonctionnement à l'école supérieure de la magistrature (ESM).....	246.466.000
36-02	Subvention de fonctionnement à l'école nationale des greffes (ENG).....	21.979.000
36-04	Subvention de fonctionnement de la résidence des magistrats.....	60.000.000
	Total de la 6ème partie.....	328.445.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale – Frais d'organisation de conférences et séminaires.....	3.150.000
37-02	Administration centrale – Versement forfaitaire.....	2.603.000
37-04	Administration centrale – Frais de fonctionnement du conseil supérieur de la magistrature.....	3.500.000
37-10	Administration centrale – Frais de mise en œuvre de la réforme de la justice.....	220.000.000
	Total de la 7ème partie.....	229.253.000
	Total du titre III.....	1.331.935.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	65.000.000
	Total de la 3ème partie.....	65.000.000
	Total du titre IV.....	65.000.000
	Total de la sous-section I.....	1.396.935.000
SOUS-SECTION II		
SERVICES JUDICIAIRES		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Services judiciaires — Rémunérations principales.....	3.193.059.000
31-12	Services judiciaires — Indemnités et allocations diverses.....	2.463.722.000
31-13	Services judiciaires — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	151.270.000
	Total de la 1ère partie.....	5.808.051.000
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-11	Services judiciaires — Prestations à caractère familial.....	156.000.000
33-13	Services judiciaires — Sécurité sociale.....	1.344.908.000
33-14	Services judiciaires — Contribution aux œuvres sociales.....	117.559.000
	Total de la 3ème partie.....	1.618.467.000
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-11	Services judiciaires — Remboursement de frais.....	63.000.000
34-12	Services judiciaires — Matériel et mobilier.....	88.668.000
34-13	Services judiciaires — Fournitures.....	176.800.000
34-14	Services judiciaires — Charges annexes.....	175.450.000
34-15	Services judiciaires — Habillement.....	11.383.000
34-80	Services judiciaires — Parc automobile.....	42.390.000
34-93	Services judiciaires — Loyers.....	77.000.000
	Total de la 4ème partie.....	634.691.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services judiciaires — Entretien des immeubles.....	96.000.000
	Total de la 5ème partie.....	96.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services judiciaires — Frais de justice criminelle.....	300.000.000
37-12	Services judiciaires — Versement forfaitaire.....	51.477.000
	Total de la 7ème partie.....	351.477.000
	Total du titre III.....	8.508.686.000
	Total de la sous-section II.....	8.508.686.000
	Total de la section I.....	9.905.621.000
	SECTION II DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ET DE LA REEDUCATION	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-21	Administration pénitentiaire — Rémunérations principales.....	39.673.000
31-22	Administration pénitentiaire — Indemnités et allocations diverses.....	44.394.000
31-23	Administration pénitentiaire — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.416.000
	Total de la 1ère partie.....	87.483.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-22	Administration pénitentiaire — Pensions de service et pour dommages corporels.....	40.000.000
	Total de la 2ème partie.....	40.000.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-21	Administration pénitentiaire — Prestations à caractère familial.....	2.216.000
33-22	Administration pénitentiaire — Prestations facultatives.....	200.000
33-23	Administration pénitentiaire — Sécurité sociale.....	28.721.000
33-24	Administration pénitentiaire — Contribution aux œuvres sociales.....	2.128.000
	Total de la 3ème partie.....	33.265.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-21	Administration pénitentiaire — Remboursement de frais.....	6.020.000
34-22	Administration pénitentiaire — Matériel et mobilier.....	1.324.000
34-23	Administration pénitentiaire — Fournitures.....	4.415.000
34-24	Administration pénitentiaire — Charges annexes.....	9.658.000
34-25	Administration pénitentiaire — Habillement.....	68.000
34-26	Administration pénitentiaire — Armement.....	20.000.000
34-93	Administration pénitentiaire — Parc automobile.....	945.000
34-94	Administration pénitentiaire — Loyers.....	200.000
34-98	Administration pénitentiaire — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	42.640.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-21	Administration pénitentiaire — Entretien des immeubles.....	4.358.000
	Total de la 5ème partie.....	4.358.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-03	Subvention de fonctionnement à l'école nationale d'administration pénitentiaire (ENAP).....	39.068.000
	Total de la 6ème partie.....	39.068.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-21	Administration pénitentiaire — Frais d'organisation de conférences et séminaires.....	6.000.000
37-22	Administration pénitentiaire — Versement forfaitaire.....	765.000
37-23	Administration pénitentiaire — Dépenses diverses.....	1.000.000
	Total de la 7ème partie.....	7.765.000
	Total du titre III.....	254.579.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-21	Administration pénitentiaire — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	22.000.000
43-22	Administration pénitentiaire — Action éducative, culturelle et sportive en faveur des détenus.....	25.600.000
	Total de la 3ème partie.....	47.600.000
	Total du titre IV.....	47.600.000
	Total de la sous-section I.....	302.179.000
SOUS-SECTION II		
ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-31	Etablissements pénitentiaires — Rémunérations principales.....	2.058.705.000
31-32	Etablissements pénitentiaires — Indemnités et allocations diverses.....	2.171.631.000
	Total de la 1ère partie.....	4.230.336.000
2ème Partie		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-31	Etablissements pénitentiaires — Rentes d'accidents du travail.....	250.000
	Total de la 2ème partie.....	250.000
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-31	Etablissements pénitentiaires — Prestations à caractère familial.....	198.000.000
33-33	Etablissements pénitentiaires — Sécurité sociale.....	994.916.000
33-34	Etablissements pénitentiaires — Contribution aux œuvres sociales.....	95.200.000
	Total de la 3ème partie.....	1.288.116.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-31	Etablissements pénitentiaires — Remboursement de frais.....	51.630.000
34-32	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier.....	95.696.000
34-33	Etablissements pénitentiaires — Fournitures.....	57.845.000
34-34	Etablissements pénitentiaires — Charges annexes.....	220.000.000
34-35	Etablissements pénitentiaires — Habillement.....	206.750.000
34-36	Etablissements pénitentiaires — Alimentation.....	1.168.817.000
34-37	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier de literie, de couchage et de cantine.....	167.308.000
34-38	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier pédagogique et outillage...	40.823.000
34-39	Etablissements pénitentiaires — Matériel médical et d'hygiène.....	348.000.000
34-91	Etablissements pénitentiaires — Parc automobile.....	68.250.000
34-92	Etablissements pénitentiaires — Loyers.....	850.000
	Total de la 4ème partie.....	2.425.969.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-31	Etablissements pénitentiaires — Entretien des immeubles.....	264.000.000
	Total de la 5ème partie.....	264.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-31	Etablissements pénitentiaires — Frais de justice criminelle.....	2.000.000
37-32	Etablissements pénitentiaires — Versement forfaitaire.....	38.496.000
37-34	Frais de fonctionnement des établissements pénitentiaires de milieu ouvert.....	14.000.000
37-35	Etablissements pénitentiaires — Frais de fonctionnement du juge d'application des peines.....	4.200.000
	Total de la 7ème partie.....	58.696.000
	Total du titre III.....	8.267.367.000
	Total de la sous-section II.....	8.267.367.000
	Total de la section II.....	8.569.546.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la justice, garde des sceaux.....	18.475.167.000

Décret exécutif n° 05-328 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre des finances.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Joumada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de vingt six milliards neuf cent soixante douze millions huit cent onze mille dinars (26.972.811.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre des finances sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre des finances

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	150.323.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	214.821.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	17.818.000
	Total de la 1ère partie.....	382.962.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	200.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels....	970.000
	Total de la 2ème partie.....	1.170.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
3ème Partie		
<i>Personnel – Charges sociales</i>		
33-01	Administration centrale – Prestations à caractère familial.....	6.350.000
33-02	Administration centrale – Prestations facultatives.....	25.000
33-03	Administration centrale – Sécurité sociale.....	91.283.000
33-04	Administration centrale – Contribution aux œuvres sociales.....	9.845.000
Total de la 3ème partie.....		107.503.000
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-01	Administration centrale – Remboursement de frais.....	62.000.000
34-02	Administration centrale – Matériel et mobilier.....	15.498.000
34-03	Administration centrale – Fournitures.....	11.800.000
34-04	Administration centrale – Charges annexes.....	69.000.000
34-05	Administration centrale – Habillement.....	2.000.000
34-90	Administration centrale – Parc automobile.....	9.750.000
34-92	Administration centrale – Loyers.....	2.400.000
34-97	Administration centrale – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
Total de la 4ème partie.....		172.458.000
5ème Partie		
<i>Travaux d'entretien</i>		
35-01	Administration centrale – Entretien des immeubles.....	66.000.000
Total de la 5ème partie.....		66.000.000
6ème Partie		
<i>Subventions de fonctionnement</i>		
36-03	Subvention à l'école nationale des impôts (E.N.I.).....	54.722.000
36-05	Subvention à l'agence nationale du cadastre (A.N.C.).....	1.095.440.000
Total de la 6ème partie.....		1.150.162.000
7ème Partie		
<i>Dépenses diverses</i>		
37-01	Administration centrale – Versement forfaitaire.....	3.323.000
37-02	Administration centrale – Conférences et séminaires.....	6.500.000
37-03	Administration centrale – Etudes.....	1.622.000.000
37-04	Administration centrale – Frais de fonctionnement de la cellule de traitement du renseignement financier.....	61.000.000
Total de la 7ème partie.....		1.692.823.000
Total du titre III.....		3.573.078.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
2ème Partie		
<i>Action internationale</i>		
42-03	Administration centrale — Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux.....	400.000
	Total de la 2ème partie.....	400.000
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	133.530.000
43-02	Administration centrale — Encouragement aux associations d'utilité publique.....	100.150.000
	Total de la 3ème partie.....	233.680.000
4ème Partie		
<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>		
44-01	Administration centrale — Contribution au centre d'information financière et économique (CIFE).....	10.000.000
44-02	Administration centrale — Contribution au centre d'études et d'ingénierie des métiers des finances (CEIMF).....	10.000.000
	Total de la 4ème partie.....	20.000.000
	Total du titre IV.....	254.080.000
	Total de la sous-section I.....	3.827.158.000
	Total de la section I.....	3.827.158.000
SECTION II		
DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE		
SOUS-SECTION I		
SERVICES CENTRAUX		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-01	Direction générale de la comptabilité — Rémunérations principales.....	60.746.000
31-02	Direction générale de la comptabilité — Indemnités et allocations diverses.....	40.580.000
31-03	Direction générale de la comptabilité — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	5.363.000
	Total de la 1ère partie.....	106.689.000
2ème Partie		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-02	Direction générale de la comptabilité — Pensions de service et pour dommages corporels.....	225.000
	Total de la 2ème partie.....	225.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-01	Direction générale de la comptabilité – Prestations à caractère familial.....	3.300.000
33-02	Direction générale de la comptabilité – Prestations facultatives.....	20.000
33-03	Direction générale de la comptabilité – Sécurité sociale.....	25.332.000
33-04	Direction générale de la comptabilité – Contribution aux œuvres sociales.....	2.565.000
	Total de la 3ème partie.....	31.217.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Direction générale de la comptabilité – Remboursement de frais.....	12.000.000
34-02	Direction générale de la comptabilité – Matériel et mobilier.....	9.500.000
34-03	Direction générale de la comptabilité – Fournitures.....	9.500.000
34-04	Direction générale de la comptabilité – Charges annexes.....	99.880.000
34-05	Direction générale de la comptabilité – Habillement.....	322.000
34-90	Direction générale de la comptabilité – Parc automobile.....	3.160.000
34-92	Direction générale de la comptabilité – Loyers.....	360.000
34-97	Direction générale de la comptabilité – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie.....	134.732.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Direction générale de la comptabilité – Entretien des immeubles.....	5.000.000
	Total de la 5ème partie.....	5.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Direction générale de la comptabilité – Versement forfaitaire.....	923.000
37-02	Direction générale de la comptabilité – Conférences et séminaires.....	400.000
37-03	Direction générale de la comptabilité – Frais de fonctionnement du conseil national de la comptabilité.....	10.000.000
	Total de la 7ème partie.....	11.323.000
	Total du titre III.....	289.186.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Direction générale de la comptabilité – Bourses – Indemnités de stage – Présalaires – Frais de formation.....	68.900.000
	Total de la 3ème partie.....	68.900.000
	Total du titre IV.....	68.900.000
	Total de la sous-section I.....	358.086.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
SOUS-SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel – Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Directions régionales du Trésor – Rémunérations principales.....	1.365.388.000
31-12	Directions régionales du Trésor – Indemnités et allocations diverses.....	1.085.614.000
31-13	Directions régionales du Trésor – Personnel vacataire et journalier – Salaires et accessoires de salaires.....	90.291.000
Total de la 1ère partie.....		2.541.293.000
2ème Partie		
<i>Personnel – Pensions et allocations</i>		
32-11	Directions régionales du Trésor – Rentes d'accidents du travail.....	166.000
32-12	Directions régionales du Trésor – Pensions de service et pour dommages corporels.....	2.240.000
Total de la 2ème partie.....		2.406.000
3ème Partie		
<i>Personnel – Charges sociales</i>		
33-11	Directions régionales du Trésor – Prestations à caractère familial.....	136.500.000
33-12	Directions régionales du Trésor – Prestations facultatives.....	260.000
33-13	Directions régionales du Trésor – Sécurité sociale.....	612.750.000
33-14	Directions régionales du Trésor – Contribution aux œuvres sociales.....	73.030.000
Total de la 3ème partie.....		822.540.000
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-11	Directions régionales du Trésor – Remboursement de frais.....	44.000.000
34-12	Directions régionales du Trésor – Matériel et mobilier.....	36.322.000
34-13	Directions régionales du Trésor – Fournitures.....	48.000.000
34-14	Directions régionales du Trésor – Charges annexes.....	46.000.000
34-15	Directions régionales du Trésor – Habillement.....	1.643.000
34-91	Directions régionales du Trésor – Parc automobile.....	12.000.000
34-93	Directions régionales du Trésor – Loyers.....	3.764.000
34-98	Directions régionales du Trésor – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	50.000
Total de la 4ème partie.....		191.779.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	5 ^{ème} Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Directions régionales du Trésor — Entretien des immeubles.....	35.472.000
	Total de la 5 ^{ème} partie.....	35.472.000
	7 ^{ème} Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Directions régionales du Trésor — Versement forfaitaire.....	22.305.000
	Total de la 7 ^{ème} partie.....	22.305.000
	Total du titre III.....	3.615.795.000
	Total de la sous-section II.....	3.615.795.000
	SOUS-SECTION III GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1 ^{ère} Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.040.000
	Total de la 1 ^{ère} partie.....	3.040.000
	4 ^{ème} Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers — Fournitures.....	600.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes.....	700.000
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement.....	60.000
	Total de la 4 ^{ème} partie.....	1.360.000
	5 ^{ème} Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques.....	600.000
	Total de la 5 ^{ème} partie.....	600.000
	Total du titre III.....	5.000.000
	Total de la sous-section III.....	5.000.000
	Total de la section II.....	3.978.881.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION III DIRECTION GENERALE DES DOUANES	
	SOUS SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel – Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Direction générale des douanes – Rémunérations principales.....	1.635.480.000
31-02	Direction générale des douanes – Indemnités et allocations diverses.....	1.580.040.000
31-03	Direction générale des douanes – Personnel vacataire et journalier – Salaires et accessoires de salaires.....	47.559.000
	Total de la 1ère partie.....	3.263.079.000
	2ème Partie <i>Personnel – Pensions et allocations</i>	
32-01	Direction générale des douanes – Rentes d'accidents du travail.....	1.665.000
32-02	Direction générale des douanes – Pensions de service et pour dommages corporels.....	17.850.000
	Total de la 2ème partie.....	19.515.000
	3ème Partie <i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-01	Direction générale des douanes – Prestations à caractères familial.....	150.464.000
33-02	Direction générale des douanes – Prestations facultatives.....	400.000
33-03	Direction générale des douanes – Sécurité sociale.....	803.880.000
33-04	Direction générale des douanes – Contribution aux œuvres sociales.....	80.853.000
	Total de la 3ème partie.....	1.035.597.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Direction générale des douanes – Remboursement de frais.....	30.500.000
34-02	Direction générale des douanes – Matériel et mobilier.....	6.240.000
34-03	Direction générale des douanes – Fournitures.....	7.000.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
34-04	Direction générale des douanes — Charges annexes.....	10.000.000
34-05	Direction générale des douanes — Habillement.....	30.000.000
34-06	Direction générale des douanes — Alimentation.....	500.000
34-90	Direction générale des douanes — Parc automobile.....	9.000.000
34-92	Direction générale des douanes — Loyers.....	500.000
34-97	Direction générale des douanes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	93.750.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Direction générale des douanes — Entretien des immeubles.....	6.000.000
	Total de la 5ème partie.....	6.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Direction générale des douanes — Versement forfaitaire.....	29.262.000
37-02	Direction générale des douanes — Dépenses diverses.....	500.000
37-03	Direction générale des douanes — Conférences et séminaires.....	1.000.000
	Total de la 7ème partie.....	30.762.000
	Total du titre III.....	4.448.703.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Direction générale des douanes — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	10.000.000
	Total de la 3ème partie.....	10.000.000
	Total du titre IV.....	10.000.000
	Total de la sous-section I.....	4.458.703.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES 4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-11	Services déconcentrés des douanes — Remboursement de frais.....	50.000.000
34-12	Services déconcentrés des douanes — Matériel et mobilier.....	46.800.000
34-13	Services déconcentrés des douanes — Fournitures.....	50.000.000
34-14	Services déconcentrés des douanes — Charges annexes.....	155.000.000
34-15	Services déconcentrés des douanes — Habillement.....	300.000
34-16	Services déconcentrés des douanes — Alimentation.....	100.000.000
34-91	Services déconcentrés des douanes — Parc automobile.....	105.000.000
34-93	Services déconcentrés des douanes — Loyers.....	10.000.000
34-98	Services déconcentrés des douanes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	517.110.000
5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>		
35-11	Services déconcentrés des douanes — Entretien des immeubles.....	44.000.000
	Total de la 5ème partie.....	44.000.000
	Total du titre III.....	561.110.000
	Total de la sous-section II.....	561.110.000
	Total de la section III.....	5.019.813.000
SECTION IV DIRECTION GENERALE DES IMPOTS SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-01	Direction générale des impôts — Rémunérations principales.....	181.091.000
31-02	Direction générale des impôts — Indemnités et allocations diverses.....	165.550.000
31-03	Direction générale des impôts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	12.536.000
	Total de la 1ère partie.....	359.177.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie <i>Personnel – Pensions et allocations</i>	
32-01	Direction générale des impôts – Rentes d'accidents du travail.....	55.000
32-02	Direction générale des impôts – Pensions de service et pour dommages corporels.....	10.000
	Total de la 2ème partie.....	65.000
	3ème Partie <i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-01	Direction générale des impôts – Prestations à caractère familial.....	9.700.000
33-02	Direction générale des impôts – Prestations facultatives.....	40.000
33-03	Direction générale des impôts – Sécurité sociale.....	86.660.000
33-04	Direction générale des impôts – Contribution aux œuvres sociales.....	8.696.000
	Total de la 3ème partie.....	105.096.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Direction générale des impôts – Remboursement de frais.....	129.500.000
34-02	Direction générale des impôts – Matériel et mobilier.....	38.000.000
34-03	Direction générale des impôts – Fournitures.....	260.000.000
34-04	Direction générale des impôts – Charges annexes.....	26.040.000
34-05	Direction générale des impôts – Habillement.....	860.000
34-90	Direction générale des impôts – Parc automobile.....	11.250.000
34-92	Direction générale des impôts – Loyers.....	1.000.000
34-97	Direction générale des impôts – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	466.660.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Direction générale des impôts – Entretien des immeubles.....	16.500.000
	Total de la 5ème partie.....	16.500.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Direction générale des impôts – Versement forfaitaire.....	2.926.000
37-02	Direction générale des impôts – Conférences et séminaires.....	7.000.000
	Total de la 7ème partie.....	9.926.000
	Total du titre III.....	957.424.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3 ^{ème} Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Direction générale des impôts — Bourses — Indemnités de stages — Présalaires — Frais de formation.....	70.000.000
	Total de la 3 ^{ème} partie.....	70.000.000
	Total du titre IV.....	70.000.000
	Total de la sous-section I.....	1.027.424.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1 ^{ère} Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés des impôts — Rémunérations principales.....	2.534.400.000
31-12	Services déconcentrés des impôts — Indemnités et allocations diverses.....	2.048.486.000
31-13	Services déconcentrés des impôts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	495.487.000
	Total de la 1 ^{ère} partie.....	5.078.373.000
	2 ^{ème} Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés des impôts — Rentes d'accidents du travail.....	1.068.000
32-12	Services déconcentrés des impôts — Pensions de service et pour dommages corporels.....	10.000
	Total de la 2 ^{ème} partie.....	1.078.000
	3 ^{ème} Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés des impôts — Prestations à caractère familial.....	252.500.000
33-12	Services déconcentrés des impôts — Prestations facultatives.....	500.000
33-13	Services déconcentrés des impôts — Sécurité sociale.....	1.145.720.000
33-14	Services déconcentrés des impôts — Contribution aux œuvres sociales.....	138.350.000
	Total de la 3 ^{ème} partie.....	1.537.070.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés des impôts — Remboursement de frais.....	146.000.000
34-12	Services déconcentrés des impôts — Matériel et mobilier.....	97.161.000
34-13	Services déconcentrés des impôts — Fournitures.....	99.500.000
34-14	Services déconcentrés des impôts — Charges annexes.....	102.300.000
34-15	Services déconcentrés des impôts — Habillement.....	4.873.000
34-91	Services déconcentrés des impôts — Parc automobile.....	39.352.000
34-93	Services déconcentrés des impôts — Loyers.....	29.000.000
34-98	Services déconcentrés des impôts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	1.000.000
	Total de la 4ème partie.....	519.186.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés des impôts — Entretien des immeubles.....	111.750.000
	Total de la 5ème partie.....	111.750.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés des impôts — Versement forfaitaire.....	41.932.000
	Total de la 7ème partie.....	41.932.000
	Total du titre III.....	7.289.389.000
	Total de la sous-section II.....	7.289.389.000
	SOUS-SECTION III GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	73.401.000
	Total de la 1ère partie.....	73.401.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers — Fournitures.....	5.600.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes.....	55.000.000
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement.....	559.000
	Total de la 4ème partie.....	61.159.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques.....	28.600.000
	Total de la 5ème partie.....	28.600.000
	Total du titre III.....	163.160.000
	Total de la sous-section III.....	163.160.000
	Total de la section IV.....	8.479.973.000
	SECTION V DIRECTION GENERALE DU DOMAINE NATIONAL	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Direction générale du domaine national — Rémunérations principales.....	34.650.000
31-02	Direction générale du domaine national — Indemnités et allocations diverses.	27.018.000
31-03	Direction générale du domaine national — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	4.430.000
	Total de la 1ère partie.....	66.098.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-02	Direction générale du domaine national — Pensions de service et pour dommages corporels.....	10.000
	Total de la 2ème partie.....	10.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Direction générale du domaine national — Prestations à caractère familial.....	2.000.000
33-02	Direction générale du domaine national — Prestations facultatives.....	20.000
33-03	Direction générale du domaine national — Sécurité sociale.....	15.647.000
33-04	Direction générale du domaine national — Contribution aux œuvres sociales...	1.600.000
	Total de la 3ème partie.....	19.267.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Direction générale du domaine national — Remboursement de frais.....	3.100.000
34-02	Direction générale du domaine national — Matériel et mobilier.....	4.300.000
34-03	Direction générale du domaine national — Fournitures.....	5.300.000
34-04	Direction générale du domaine national — Charges annexes.....	2.000.000
34-05	Direction générale du domaine national — Habillement.....	250.000
34-90	Direction générale du domaine national — Parc automobile.....	3.510.000
34-92	Direction générale du domaine national — Loyers.....	mémoire
34-97	Direction générale du domaine national — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	18.470.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Direction générale du domaine national — Entretien des immeubles.....	4.000.000
	Total de la 5ème partie.....	4.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Direction générale du domaine national — Versement forfaitaire.....	569.000
37-02	Direction générale du domaine national — Conférences et séminaires.....	20.650.000
	Total de la 7ème partie.....	21.219.000
	Total du titre III.....	129.064.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Direction générale du domaine national — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	58.000.000
	Total de la 3ème partie.....	58.000.000
	Total du titre IV.....	58.000.000
	Total de la sous-section I.....	187.064.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
SOUS-SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel – Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Services déconcentrés du domaine national – Rémunérations principales.....	1.198.890.000
31-12	Services déconcentrés du domaine national – Indemnités et allocations diverses.....	983.600.000
31-13	Services déconcentrés du domaine national – Personnel vacataire et journalier – Salaires et accessoires de salaires.....	159.192.000
Total de la 1ère partie.....		2.341.682.000
2ème Partie		
<i>Personnel – Pensions et allocations</i>		
32-11	Services déconcentrés du domaine national – Rentes d'accidents du travail..	100.000
32-12	Services déconcentrés du domaine national – Pensions de service et pour dommages corporels.....	20.000
Total de la 2ème partie.....		120.000
3ème Partie		
<i>Personnel – Charges sociales</i>		
33-11	Services déconcentrés du domaine national – Prestations à caractère familial.....	85.000.000
33-12	Services déconcentrés du domaine national – Prestations facultatives.....	300.000
33-13	Services déconcentrés du domaine national – Sécurité sociale.....	545.622.000
33-14	Services déconcentrés du domaine national – Contribution aux œuvres sociales.....	56.256.000
Total de la 3ème partie.....		687.178.000
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-11	Services déconcentrés du domaine national – Remboursement de frais.....	80.000.000
34-12	Services déconcentrés du domaine national – Matériel et mobilier.....	42.000.000
34-13	Services déconcentrés du domaine national – Fournitures.....	55.000.000
34-14	Services déconcentrés du domaine national – Charges annexes.....	53.000.000
34-15	Services déconcentrés du domaine national – Habillement.....	3.390.000
34-91	Services déconcentrés du domaine national – Parc automobile.....	40.519.000
34-93	Services déconcentrés du domaine national – Loyers.....	5.500.000
34-98	Services déconcentrés du domaine national – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
Total de la 4ème partie.....		279.419.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés du domaine national — Entretien des immeubles.....	19.635.000
	Total de la 5ème partie.....	19.635.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés du domaine national — Versement forfaitaire.....	19.860.000
	Total de la 7ème partie.....	19.860.000
	Total du titre III.....	3.347.894.000
	Total de la sous-section II.....	3.347.894.000
	SOUS-SECTION III	
	GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	10.944.000
	Total de la 1ère partie.....	10.944.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers — Fournitures.....	600.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes.....	11.110.000
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement.....	190.000
	Total de la 4ème partie.....	11.900.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques.....	3.000.000
	Total de la 5ème partie.....	3.000.000
	Total du titre III.....	25.844.000
	Total de la sous-section III.....	25.844.000
	Total de la section V.....	3.560.802.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
SECTION VI		
DIRECTION GENERALE DU BUDGET		
SOUS-SECTION I		
SERVICES CENTRAUX		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel – Rémunérations d'activité</i>		
31-01	Direction générale du budget — Rémunérations principales.....	94.812.000
31-02	Direction générale du budget — Indemnités et allocations diverses.....	172.655.000
31-03	Direction générale du budget — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	2.518.000
Total de la 1ère partie.....		269.985.000
2ème Partie		
<i>Personnel – Pensions et allocations</i>		
32-01	Direction générale du budget — Rentes d'accidents du travail.....	mémoire
32-02	Direction générale du budget — Pensions de service et pour dommages corporels.....	100.000
Total de la 2ème partie.....		100.000
3ème Partie		
<i>Personnel – Charges sociales</i>		
33-01	Direction générale du budget — Prestations à caractère familial.....	6.421.000
33-02	Direction générale du budget — Prestations facultatives.....	39.000
33-03	Direction générale du budget — Sécurité sociale.....	68.117.000
33-04	Direction générale du budget — Contribution aux œuvres sociales.....	4.117.000
Total de la 3ème partie.....		78.694.000
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-01	Direction générale du budget — Remboursement de frais.....	8.000.000
34-02	Direction générale du budget — Matériel et mobilier.....	6.400.000
34-03	Direction générale du budget — Fournitures.....	6.500.000
34-04	Direction générale du budget — Charges annexes.....	2.000.000
34-05	Direction générale du budget — Habillement.....	234.000
34-90	Direction générale du budget — Parc automobile.....	3.800.000
34-92	Direction générale du budget — Loyers.....	mémoire
34-97	Direction générale du budget — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
Total de la 4ème partie.....		26.944.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Direction générale du budget — Entretien des immeubles.....	6.600.000
	Total de la 5ème partie.....	6.600.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Direction générale du budget — Versement forfaitaire.....	1.660.000
37-02	Direction générale du budget — Conférences et séminaires.....	1.000.000
37-03	Direction générale du budget — Frais de préparation du budget et de la loi de finances.....	1.000.000
37-04	Direction générale du budget — Frais de fonctionnement du fonds spécial de retraite des cadres supérieurs de la nation.....	4.000.000
37-05	Direction générale du budget — Etudes.....	300.000.000
	Total de la 7ème partie.....	307.660.000
	Total du titre III.....	689.983.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Direction générale du budget — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	80.000.000
	Total de la 3ème partie.....	80.000.000
	Total du titre IV.....	80.000.000
	Total de la sous-section I.....	769.983.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés du budget — Rémunérations principales.....	198.188.000
31-12	Services déconcentrés du budget — Indemnités et allocations diverses.....	149.173.000
31-13	Services déconcentrés du budget — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	16.517.000
	Total de la 1ère partie.....	363.878.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie <i>Personnel – Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés du budget – Rentes d'accidents du travail.....	55.000
32-12	Services déconcentrés du budget – Pensions de service et pour dommages corporels.....	10.000
	Total de la 2ème partie.....	65.000
	3ème Partie <i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés du budget – Prestations à caractère familial.....	14.600.000
33-12	Services déconcentrés du budget – Prestations facultatives.....	70.000
33-13	Services déconcentrés du budget – Sécurité sociale.....	86.840.000
33-14	Services déconcentrés du budget – Contribution aux œuvres sociales.....	9.318.000
	Total de la 3ème partie.....	110.828.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés du budget – Remboursement de frais.....	13.100.000
34-12	Services déconcentrés du budget – Matériel et mobilier.....	9.000.000
34-13	Services déconcentrés du budget – Fournitures.....	7.650.000
34-14	Services déconcentrés du budget – Charges annexes.....	8.000.000
34-15	Services déconcentrés du budget – Habillement.....	459.000
34-91	Services déconcentrés du budget – Parc automobile.....	945.000
34-93	Services déconcentrés du budget – Loyers.....	2.000.000
34-98	Services déconcentrés du budget – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	15.000
	Total de la 4ème partie.....	41.169.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés du budget – Entretien des immeubles.....	2.735.000
	Total de la 5ème partie.....	2.735.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés du budget – Versement forfaitaire.....	3.161.000
	Total de la 7ème partie.....	3.161.000
	Total du titre III.....	521.836.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES 3 ^{ème} Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-11	Services déconcentrés du budget — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	mémoire
	Total de la 3 ^{ème} partie.....	mémoire
	Total du titre IV.....	mémoire
	Total de la sous-section II.....	521.836.000
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DU BUDGET – EQUIPEMENT TITRE III MOYENS DES SERVICES 1 ^{ère} Partie <i>Personnel – Rémunérations d'activité</i>	
31-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Rémunérations principales.....	210.988.000
31-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Indemnités et allocations diverses.....	156.677.000
31-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	15.710.000
	Total de la 1 ^{ère} partie.....	383.375.000
	2 ^{ème} Partie <i>Personnel – Pensions et allocations</i>	
32-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Rentes d'accidents du travail.....	15.000
32-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Pensions de service et pour dommages corporels.....	134.000
	Total de la 2 ^{ème} partie.....	149.000
	3 ^{ème} Partie <i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Prestations à caractère familial.....	23.100.000
33-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Prestations facultatives.....	48.000
33-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Sécurité sociale.....	91.916.000
33-24	Services déconcentrés du budget — Equipement — Contribution aux œuvres sociales.....	9.907.000
	Total de la 3 ^{ème} partie.....	124.971.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Remboursement de frais...	13.100.000
34-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Matériel et mobilier.....	9.000.000
34-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Fournitures.....	7.000.000
34-24	Services déconcentrés du budget — Equipement — Charges annexes.....	11.770.000
34-25	Services déconcentrés du budget — Equipement — Habillement.....	888.000
34-81	Services déconcentrés du budget — Equipement — Parc automobile.....	3.525.000
34-95	Services déconcentrés du budget — Equipement — Loyers.....	1.500.000
34-96	Services déconcentrés du budget — Equipement — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	250.000
	Total de la 4ème partie.....	47.033.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Entretien des immeubles...	2.750.000
	Total de la 5ème partie.....	2.750.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Versement forfaitaire.....	3.345.000
	Total de la 7ème partie.....	3.345.000
	Total du titre III.....	561.623.000
	Total de la sous-section III.....	561.623.000
	Total de la section VI.....	1.853.442.000
	SECTION VII INSPECTION GENERALE DES FINANCES	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Inspection générale des finances — Rémunérations principales.....	66.284.000
31-02	Inspection générale des finances — Indemnités et allocations diverses.....	88.677.000
31-03	Inspection générale des finances — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.244.000
	Total de la 1ère partie.....	158.205.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-02	Inspection générale des finances — Pensions de service et pour dommages corporels.....	10.000
	Total de la 2ème partie.....	10.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-01	Inspection générale des finances – Prestations à caractère familial.....	2.630.000
33-02	Inspection générale des finances – Prestations facultatives.....	30.000
33-03	Inspection générale des finances – Sécurité sociale.....	38.744.000
33-04	Inspection générale des finances – Contribution aux œuvres sociales.....	3.363.000
	Total de la 3ème partie.....	44.767.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Inspection générale des finances – Remboursement de frais.....	34.170.000
34-02	Inspection générale des finances – Matériel et mobilier.....	400.000
34-03	Inspection générale des finances – Fournitures.....	1.236.000
34-04	Inspection générale des finances – Charges annexes.....	3.000.000
34-05	Inspection générale des finances – Habillement.....	184.000
34-90	Inspection générale des finances – Parc automobile.....	2.000.000
34-92	Inspection générale des finances – Loyers.....	50.000
34-97	Inspection générale des finances – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	41.050.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Inspection générale des finances – Entretien des immeubles.....	800.000
	Total de la 5ème partie.....	800.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Inspection générale des finances – Versement forfaitaire.....	1.410.000
37-02	Inspection générale des finances – Conférences et séminaires.....	1.750.000
	Total de la 7ème partie.....	3.160.000
	Total du titre III.....	247.992.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Inspection générale des finances – Bourses – Indemnités de stage – Présalaires – Frais de formation.....	4.750.000
	Total de la 3ème partie.....	4.750.000
	Total du titre IV.....	4.750.000
	Total de la sous-section I.....	252.742.000
	Total de la section VII.....	252.742.000
	Total des crédits ouverts au ministre des finances.....	26.972.811.000

Décret exécutif n° 05-329 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de l'énergie et des mines.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Joumada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trois milliards deux cent trente deux millions huit cent cinquante deux mille dinars (3.232.852.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de l'énergie et des mines, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'énergie et des mines, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre de l'énergie et des mines

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	82.551.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	62.676.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	5.573.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales.	mémoire
	Total de la 1ère partie.....	150.800.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	43.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels....	322.000
	Total de la 2ème partie.....	365.000

TABLEAU ANNEXE (Suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale – Prestations à caractère familial.....	3.962.000
33-02	Administration centrale – Prestations facultatives.....	60.000
33-03	Administration centrale – Sécurité sociale.....	36.329.000
33-04	Administration centrale – Contribution aux œuvres sociales.....	3.609.000
	Total de la 3ème partie.....	43.960.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale – Remboursement de frais.....	73.800.000
34-02	Administration centrale – Matériel et mobilier.....	4.615.000
34-03	Administration centrale – Fournitures.....	8.840.000
34-04	Administration centrale – Charges annexes.....	27.170.000
34-05	Administration centrale – Habillement.....	544.000
34-90	Administration centrale – Parc automobile.....	6.150.000
34-92	Administration centrale – Loyers.....	25.540.000
34-97	Administration centrale – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	146.669.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale – Entretien des immeubles.....	6.284.000
	Total de la 5ème partie.....	6.284.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale – Conférences et séminaires.....	60.000.000
37-02	Administration centrale – Versement forfaitaire.....	1.322.000
	Total de la 7ème partie.....	61.322.000
	Total du titre III.....	409.400.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
2ème Partie		
<i>Action internationale</i>		
42-01	Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux.....	15.300.000
42-02	Contribution à l'institut sur les ressources non renouvelables.....	80.000.000
	Total de la 2ème partie.....	95.300.000
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	20.000.000
43-02	Administration centrale — Encouragement aux associations d'utilité publique.....	50.000.000
	Total de la 3ème partie.....	70.000.000
4ème Partie		
<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>		
44-03	Administration centrale — Contribution à l'office national de la recherche géologique et minière.....	27.000.000
44-10	Subvention d'exploitation à l'I.S.P.A.T.....	624.000.000
44-12	Subvention à l'école des mines d'El Abed.....	50.000.000
	Total de la 4ème partie.....	701.000.000
6ème Partie		
<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>		
46-04	Compensation au titre de la réduction de la facturation de l'électricité dans les régions du Sud.....	1.160.000.000
	Total de la 6ème partie.....	1.160.000.000
	Total du titre IV.....	2.026.300.000
	Total de la sous-section I.....	2.435.700.000
SOUS-SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	318.475.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	186.133.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	21.709.000
	Total de la 1ère partie.....	526.317.000

TABLEAU ANNEXE (Suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie <i>Personnel – Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat – Rentes d'accidents de travail.....	240.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat – Pensions de service et pour dommages corporels.....	710.000
	Total de la 2ème partie.....	950.000
	3ème Partie <i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat – Prestations à caractère familial.....	31.800.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat – Prestations facultatives.....	400.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat – Sécurité sociale.....	126.083.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat – Contribution aux œuvres sociales.....	11.661.000
	Total de la 3ème partie.....	169.944.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat – Remboursement de frais.....	22.233.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat – Matériel et mobilier.....	4.784.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat – Fournitures.....	18.200.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat – Charges annexes.....	20.366.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat – Habillement.....	1.506.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat – Parc automobile.....	11.550.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat – Loyers.....	5.100.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	60.000
	Total de la 4ème partie.....	83.799.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat – Entretien des immeubles.....	11.550.000
	Total de la 5ème partie.....	11.550.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat – Versement forfaitaire.....	4.592.000
	Total de la 7ème partie.....	4.592.000
	Total du titre III.....	797.152.000
	Total de la sous-section II.....	797.152.000
	Total de la section I.....	3.232.852.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'énergie et des mines....	3.232.852.000

Décret exécutif n° 05-330 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre des ressources en eau.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Joumada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cinq milliards soixante neuf millions six cent quatre-vingt-onze mille dinars (5.069.691.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre des ressources en eau, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des ressources en eau, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre des ressources en eau

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	90.225.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	61.466.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	14.141.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales.	946.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses.....	357.000
	Total de la 1ère partie.....	167.135.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	200.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels....	125.000
	Total de la 2ème partie.....	325.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
3ème Partie		
<i>Personnel – Charges sociales</i>		
33-01	Administration centrale – Prestations à caractère familial.....	7.286.000
33-02	Administration centrale – Prestations facultatives.....	50.000
33-03	Administration centrale – Sécurité sociale.....	37.923.000
33-04	Administration centrale – Contribution aux œuvres sociales.....	3.757.000
Total de la 3ème partie.....		49.016.000
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-01	Administration centrale – Remboursement de frais.....	25.845.000
34-02	Administration centrale – Matériel et mobilier.....	3.803.000
34-03	Administration centrale – Fournitures.....	3.734.000
34-04	Administration centrale – Charges annexes.....	12.705.000
34-05	Administration centrale – Habillement.....	457.000
34-90	Administration centrale – Parc automobile.....	2.317.000
34-92	Administration centrale – Loyers.....	934.000
34-97	Administration centrale – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	20.000
Total de la 4ème partie.....		49.815.000
5ème Partie		
<i>Travaux d'entretien</i>		
35-01	Administration centrale – Entretien des immeubles.....	9.066.000
Total de la 5ème partie.....		9.066.000
6ème Partie		
<i>Subventions de fonctionnement</i>		
36-04	Subvention à l'agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH).....	286.780.000
36-07	Subvention à l'institut national de perfectionnement de l'équipement (INPE)....	32.111.000
36-12	Subvention à l'agence nationale des barrages (ANB).....	557.939.000
36-14	Subvention à l'agence nationale de réalisation et de gestion des infrastructures hydrauliques pour l'irrigation et le drainage (AGID).....	103.925.000
Total de la 6ème partie.....		980.755.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	1.394.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	1.000.000
	Total de la 7ème partie.....	2.394.000
	Total du titre III.....	1.258.506.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	12.000.000
	Total de la 3ème partie.....	12.000.000
	4ème Partie <i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Administration centrale — Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux.....	200.000
	Total de la 4ème partie.....	200.000
	Total du titre IV.....	12.200.000
	Total de la sous-section I.....	1.270.706.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'HYDRAULIQUE	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Rémunérations principales.....	1.007.820.000
31-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Indemnités et allocations diverses....	556.380.000
31-13	Services déconcentrés de l'hydraulique — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	100.087.000
	Total de la 1ère partie.....	1.664.287.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	2 ^{ème} Partie <i>Personnel – Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'hydraulique – Rentes d'accidents du travail.....	2.880.000
32-12	Services déconcentrés de l'hydraulique – Pensions de service et pour dommages corporels.....	1.800.000
	Total de la 2 ^{ème} partie.....	4.680.000
	3 ^{ème} Partie <i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'hydraulique – Prestations à caractère familial.....	128.150.000
33-12	Services déconcentrés de l'hydraulique – Prestations facultatives.....	960.000
33-13	Services déconcentrés de l'hydraulique – Sécurité sociale.....	391.047.000
33-14	Services déconcentrés de l'hydraulique – Contribution aux œuvres sociales....	40.109.000
	Total de la 3 ^{ème} partie.....	560.266.000
	4 ^{ème} Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'hydraulique – Remboursement de frais.....	53.840.000
34-12	Services déconcentrés de l'hydraulique – Matériel et mobilier.....	9.380.000
34-13	Services déconcentrés de l'hydraulique – Fournitures.....	14.345.000
34-14	Services déconcentrés de l'hydraulique – Charges annexes.....	29.310.000
34-15	Services déconcentrés de l'hydraulique – Habillement.....	2.500.000
34-91	Services déconcentrés de l'hydraulique – Parc automobile.....	28.620.000
34-93	Services déconcentrés de l'hydraulique – Loyers.....	1.706.000
34-98	Services déconcentrés de l'hydraulique – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	480.000
	Total de la 4 ^{ème} partie.....	140.181.000
	5 ^{ème} Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'hydraulique – Entretien des immeubles.....	12.000.000
	Total de la 5 ^{ème} partie.....	12.000.000
	7 ^{ème} Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'hydraulique – Versement forfaitaire.....	14.235.000
37-12	Services déconcentrés de l'hydraulique – Protection des sites stratégiques.....	1.403.336.000
	Total de la 7 ^{ème} partie.....	1.417.571.000
	Total du titre III.....	3.798.985.000
	Total de la sous-section II.....	3.798.985.000
	Total de la section I.....	5.069.691.000
	Total des crédits ouverts au ministre des ressources en eau.....	5.069.691.000

Décret exécutif n° 05-331 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre des participations et de la promotion des investissements.

Le Chef du Gouvernement,
Sur le rapport du ministre des finances,
Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;
Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;
Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;
Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Jomada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux cent quarante et un millions trois cent soixante et onze mille dinars (241.371.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre des participations et de la promotion des investissements, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des participations et de la promotion des investissements sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre des participations et de la promotion des investissements

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel – Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	43.669.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	56.769.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.690.000
	Total de la 1ère partie.....	104.128.000
	3ème Partie <i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	1.875.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	27.821.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	2.281.000
	Total de la 3ème partie.....	32.077.000

TABLEAU ANNEXE (Suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	62.835.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	2.499.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	7.498.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	18.464.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	234.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	3.325.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	2.000.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	96.865.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	3.387.000
	Total de la 5ème partie.....	3.387.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	2.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	914.000
	Total de la 7ème partie.....	2.914.000
	Total du titre III.....	239.371.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Frais de formation.....	2.000.000
	Total de la 3ème partie.....	2.000.000
	Total du titre IV.....	2.000.000
	Total de la sous-section I.....	241.371.000
	Total de la section I.....	241.371.000
	Total des crédits ouverts au ministre des participations et de la promotion des investissements.....	241.371.000

Décret exécutif n° 05-332 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre du commerce.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Jomada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux milliards huit cent vingt cinq millions quatre cent trois mille dinars (2.825.403.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre du commerce, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du commerce sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre du commerce

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	102.215.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	87.775.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	5.547.000
	Total de la 1ère partie.....	195.537.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	32.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels.....	328.000
	Total de la 2ème partie.....	360.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
3ème Partie		
<i>Personnel – Charges sociales</i>		
33-01	Administration centrale – Prestations à caractère familial.....	3.769.000
33-02	Administration centrale – Prestations facultatives.....	250.000
33-03	Administration centrale – Sécurité sociale.....	47.498.000
33-04	Administration centrale – Contribution aux œuvres sociales.....	3.663.000
	Total de la 3ème partie.....	55.180.000
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-01	Administration centrale – Remboursement de frais.....	39.000.000
34-02	Administration centrale – Matériel et mobilier.....	2.080.000
34-03	Administration centrale – Fournitures.....	4.682.000
34-04	Administration centrale – Charges annexes.....	15.502.000
34-05	Administration centrale – Habillement.....	352.000
34-90	Administration centrale – Parc automobile.....	2.227.000
34-92	Administration centrale – Loyers.....	17.220.000
34-97	Administration centrale – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	81.073.000
5ème Partie		
<i>Travaux d'entretien</i>		
35-01	Administration centrale – Entretien des immeubles.....	1.144.000
	Total de la 5ème partie.....	1.144.000
6ème Partie		
<i>Subventions de fonctionnement</i>		
36-01	Subvention à l'agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX).....	72.865.000
36-09	Subvention au centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (C.A.C.Q.E).....	185.269.000
	Total de la 6ème partie.....	258.134.000
7ème Partie		
<i>Dépenses diverses</i>		
37-01	Administration centrale – Versement forfaitaire.....	1.677.000
37-02	Administration centrale – Conférences et séminaires.....	1.000.000
37-03	Administration centrale – Dépenses liées à l'accèsion de l'Algérie à l'organisation mondiale du commerce.....	79.000.000
	Total de la 7ème partie.....	81.677.000
	Total du titre III.....	673.105.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	36.000.000
	Total de la 3ème partie.....	36.000.000
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Contribution aux chambres régionales de commerce et d'industrie (C.R.C.I).....	15.000.000
44-03	Contribution à la chambre algérienne de commerce et d'industrie (C.A.C.I).....	35.000.000
44-05	Contribution aux associations d'utilité publique.....	10.000.000
	Total de la 4ème partie.....	60.000.000
	Total du titre IV.....	96.000.000
	Total de la sous-section I.....	769.105.000
	SOUS-SECTION II	
	DIRECTIONS DE WILAYA DU COMMERCE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Directions de wilaya du commerce — Rémunérations principales.....	694.216.000
31-12	Directions de wilaya du commerce — Indemnités et allocations diverses.....	630.197.000
31-13	Directions de wilaya du commerce — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	9.990.000
	Total de la 1ère partie.....	1.334.403.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Directions de wilaya du commerce — Rentes d'accidents du travail.....	58.000
32-12	Directions de wilaya du commerce — Pensions de service et pour dommages corporels.....	1.518.000
	Total de la 2ème partie.....	1.576.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-11	Directions de wilaya du commerce – Prestations à caractère familial.....	69.700.000
33-12	Directions de wilaya du commerce – Prestations facultatives.....	300.000
33-13	Directions de wilaya du commerce – Sécurité sociale.....	331.104.000
33-14	Directions de wilaya du commerce – Contribution aux œuvres sociales.....	32.055.000
	Total de la 3ème partie.....	433.159.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Directions de wilaya du commerce – Remboursement de frais.....	21.831.000
34-12	Directions de wilaya du commerce – Matériel et mobilier.....	4.414.000
34-13	Directions de wilaya du commerce – Fournitures.....	17.600.000
34-14	Directions de wilaya du commerce – Charges annexes.....	19.000.000
34-15	Directions de wilaya du commerce – Habillement.....	2.035.000
34-91	Directions de wilaya du commerce – Parc automobile.....	13.500.000
34-93	Directions de wilaya du commerce – Loyers.....	4.080.000
34-97	Directions de wilaya du commerce – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	82.470.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Directions de wilaya du commerce – Entretien des immeubles.....	2.941.000
	Total de la 5ème partie.....	2.941.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Directions de wilaya du commerce – Versement forfaitaire.....	12.132.000
	Total de la 7ème partie.....	12.132.000
	Total du titre III.....	1.866.681.000
	Total de la sous-section II.....	1.866.681.000
	SOUS-SECTION III	
	DIRECTIONS REGIONALES DU COMMERCE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel – Rémunérations d'activité</i>	
31-21	Directions régionales du commerce – Rémunérations principales.....	67.624.000
31-22	Directions régionales du commerce – Indemnités et allocations diverses.....	56.817.000
31-23	Directions régionales du commerce – Personnel vacataire et journalier – Salaires et accessoires de salaires.....	6.220.000
	Total de la 1ère partie.....	130.661.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	<i>Personnel – Pensions et allocations</i>	
32-21	Directions régionales du commerce – Rentes d'accidents du travail.....	15.000
32-22	Directions régionales du commerce – Pensions de service et pour dommages corporels.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	15.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-21	Directions régionales du commerce – Prestations à caractère familial.....	3.547.000
33-22	Directions régionales du commerce – Prestations facultatives.....	70.000
33-23	Directions régionales du commerce – Sécurité sociale.....	31.110.000
33-24	Directions régionales du commerce – Contribution aux œuvres sociales.....	2.566.000
	Total de la 3ème partie.....	37.293.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-21	Directions régionales du commerce – Remboursement de frais.....	6.063.000
34-22	Directions régionales du commerce – Matériel et mobilier.....	1.103.000
34-23	Directions régionales du commerce – Fournitures.....	3.949.000
34-24	Directions régionales du commerce – Charges annexes.....	3.957.000
34-25	Directions régionales du commerce – Habillement.....	336.000
34-92	Directions régionales du commerce – Parc automobile.....	3.135.000
34-94	Directions régionales du commerce – Loyers.....	1.277.000
34-98	Directions régionales du commerce – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	19.830.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-21	Directions régionales du commerce – Entretien des immeubles.....	680.000
	Total de la 5ème partie.....	680.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-21	Directions régionales du commerce – Versement forfaitaire.....	1.138.000
	Total de la 7ème partie.....	1.138.000
	Total du titre III.....	189.617.000
	Total de la sous-section III.....	189.617.000
	Total de la section I.....	2.825.403.000
	Total des crédits ouverts au ministre du commerce.....	2.825.403.000

Décret exécutif n° 05-333 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre des affaires religieuses et des wakfs.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Joumada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de sept milliards quatre cent quatre vingt millions et mille dinars (7.480.001.000 DA), ouverts au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre des affaires religieuses et des wakfs, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des affaires religieuses et des wakfs, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre des affaires religieuses et des wakfs

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	49.437.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	37.406.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	4.016.000
	Total de la 1ère partie.....	90.859.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	11.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels.....	2.132.000
	Total de la 2ème partie.....	2.143.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	3.591.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	80.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	20.408.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	2.280.000
	Total de la 3ème partie.....	26.359.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	11.346.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	4.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	3.090.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	7.168.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	180.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	2.968.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	1.324.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	5.000
	Total de la 4ème partie.....	30.081.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	7.800.000
	Total de la 5ème partie.....	7.800.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Administration centrale — Subventions aux établissements pour la formation des cadres du culte.....	175.700.000
36-41	Administration centrale — Subvention au centre culturel islamique d'Alger.....	48.600.000
	Total de la 6ème partie.....	224.300.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	3.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	808.000
	Total de la 7ème partie.....	3.808.000
	Total du titre III.....	385.350.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie <i>Action internationale</i>	
42-01	Administration centrale — Action internationale.....	76.600.000
	Total de la 2ème partie.....	76.600.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Frais d'impression du Livre Saint et d'ouvrages retraçant les séminaires sur la pensée islamique.....	102.500.000
43-02	Administration centrale — Frais d'organisation de concours de récitants du Coran.....	18.000.000
43-03	Administration centrale — Frais de perfectionnement et de recyclage du personnel du ministère des affaires religieuses et des wakfs.....	4.000.000
43-04	Administration centrale — Frais de confection de la revue « Rissalat El Masdjed ».....	15.000.000
43-05	Administration centrale — Frais d'organisation de la semaine nationale du Saint Coran.....	10.000.000
43-21	Administration centrale — Contribution de l'Etat au fonctionnement des fondations de la Mosquée.....	15.000.000
43-22	Administration centrale — Encouragements aux associations d'utilité publique	70.000.000
	Total de la 3ème partie.....	234.500.000
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Administration centrale — Contribution de l'Etat à l'établissement "El - Asr"..	800.000
	Total de la 4ème partie.....	800.000
	Total du titre IV.....	311.900.000
	Total de la sous-section I.....	697.250.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	3.019.357.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	1.582.374.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	227.749.000
	Total de la 1ère partie.....	4.829.480.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	32.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	16.613.000
	Total de la 2ème partie.....	16.645.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	545.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives.....	500.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	1.143.907.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	127.716.000
	Total de la 3ème partie.....	1.817.123.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	17.600.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	7.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	11.095.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	19.641.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	477.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	14.040.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	1.480.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	300.000
	Total de la 4ème partie.....	71.633.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	5.941.000
	Total de la 5ème partie.....	5.941.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	41.929.000
	Total de la 7ème partie.....	41.929.000
	Total du titre III.....	6.782.751.000
	Total de la sous-section II.....	6.782.751.000
	Total de la section I.....	7.480.001.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires religieuses et des wakfs.....	7.480.001.000

Décret exécutif n° 05-334 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre des moudjahidine.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Joumada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent dix milliards quatre vingt et un millions deux cent trente et un mille dinars (110.081.231.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre des moudjahidine, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des moudjahidine, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre des moudjahidine

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	62.825.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	42.740.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	10.826.000
	Total de la 1ère partie.....	116.391.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	169.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels....	1.100.000
	Total de la 2ème partie.....	1.269.000

TABLEAU ANNEXE (Suite)

N°S DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	5.497.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	70.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	324.872.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	2.820.000
	Total de la 3ème partie.....	333.259.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	10.640.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	7.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	10.502.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	16.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	251.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	2.295.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	1.400.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	48.098.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	3.630.000
	Total de la 5ème partie.....	3.630.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au centre national d'appareillage des invalides victimes de la guerre de libération nationale.....	3.128.000
36-02	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au musée national du moudjahid.....	17.215.000
36-03	Administration centrale — Subventions aux centres de repos des moudjahidine.	169.050.000
	Total de la 6ème partie.....	189.393.000

TABLEAU ANNEXE (Suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	5.865.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	1.015.000
37-03	Administration centrale — Dépenses relatives à la confection de médailles.....	2.000.000
37-04	Administration centrale — Journées commémoratives et historiques de la lutte de libération nationale.....	40.000.000
37-05	Administration centrale — Dépenses relatives à la protection des lieux historiques.....	1.000.000
37-06	Administration centrale — Dépenses relatives aux prix du 1er novembre 1954.	1.000.000
37-08	Administration centrale — Dépenses relatives à la commémoration du 50ème anniversaire de la Guerre de libération nationale.....	215.200.000
	Total de la 7ème partie.....	266.080.000
	Total du titre III.....	958.120.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation.....	2.000.000
43-02	Administration centrale — Contribution aux frais d'impression de la revue du 1er novembre.....	1.000.000
43-03	Administration centrale — Contribution aux frais de fonctionnement des associations liées à la lutte de libération nationale.....	80.000.000
	Total de la 3ème partie.....	83.000.000
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Contribution au centre national d'études et de recherche sur le mouvement national et de la révolution du 1er novembre 1954.....	Mémoire
	Total de la 4ème partie.....	Mémoire

TABLEAU ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Pensions aux moudjahidine et ayants droit de chouhada, aux victimes d'engins explosifs et à leurs ayants droit ainsi qu'aux grands invalides victimes civiles.....	73.414.600.000
46-02	Administration centrale — Frais de transport des moudjahidine et ayants droit.	200.000.000
46-03	Administration centrale — Frais de soins, de cures thermales et de séjour en stations thermales des moudjahidine.....	160.000.000
46-04	Administration centrale — Assistance exceptionnelle aux moudjahidine et ayants droit nécessaireux.....	7.000.000
46-05	Administration centrale — Frais de rapatriement de corps de chouhada et invalides de guerre décédés à l'étranger ainsi que les transferts inter-wilayas.....	500.000
46-07	Complément différentiel de retraite servi aux moudjahidine.....	34.750.000.000
	Total de la 6ème partie.....	108.532.100.000
	Total du titre IV.....	108.615.100.000
	Total de la sous-section I.....	109.573.220.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	189.575.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	119.180.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	26.075.000
	Total de la 1ère partie.....	334.830.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	200.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	600.000
	Total de la 2ème partie.....	800.000

TABLEAU ANNEXE (Suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	21.607.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives.....	500.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	76.923.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	6.800.000
	Total de la 3ème partie.....	105.830.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	13.500.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	9.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	8.819.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	9.078.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	680.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	3.000.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	2.100.000
	Total de la 4ème partie.....	46.177.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	5.110.000
35-19	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des cimetières de chouhada.....	7.000.000
	Total de la 5ème partie.....	12.110.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-15	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	3.764.000
37-18	Services déconcentrés de l'Etat — Identification et entretien des lieux historiques.....	2.500.000
37-19	Services déconcentrés de l'Etat — Journées commémoratives et historiques de la lutte de libération nationale.....	2.000.000
	Total de la 7ème partie.....	8.264.000
	Total du titre III.....	508.011.000
	Total de la sous-section II.....	508.011.000
	Total de la section I.....	110.081.231.000
	Total des crédits ouverts au ministre des moudjahidine.....	110.081.231.000

Décret exécutif n° 05-335 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Jomada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de sept cent six millions sept cent vingt neuf mille dinars (706.729.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	194.092.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	139.697.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	21.409.000
	Total de la 1ère partie.....	355.198.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels....	10.000
	Total de la 2ème partie.....	10.000

TABLEAU ANNEXE (Suite)

N°s DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	8.370.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	105.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	82.733.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	6.744.000
	Total de la 3ème partie.....	97.952.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	33.601.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	9.531.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	17.427.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	23.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	582.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	4.703.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	3.000.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	15.000
	Total de la 4ème partie.....	91.859.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques.....	10.000.000
	Total de la 5ème partie.....	10.000.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention au centre de développement des ressources biologiques.....	28.000.000
36-02	Subvention au commissariat national du littoral.....	10.000.000
	Total de la 6ème partie.....	38.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	3.028.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	10.000.000
37-04	Administration centrale — Action de sensibilisation.....	4.000.000
	Total de la 7ème partie.....	17.028.000
	Total du titre III.....	610.047.000

TABLEAU ANNEXE (Suite)

N°s DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	4.200.000
	Total de la 3ème partie.....	4.200.000
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-02	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale de l'aménagement du territoire (A.N.A.T).....	10.000.000
	Total de la 4ème partie.....	10.000.000
	Total du titre IV.....	14.200.000
	Total de la sous-section I.....	624.247.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	14.168.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	13.682.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	15.376.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	10.946.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	850.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	4.740.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	2.020.000
	Total de la 4ème partie.....	61.782.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles et leurs installations techniques.....	10.000.000
	Total de la 5ème partie.....	10.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-13	Services déconcentrés de l'Etat — Conférences et séminaires.....	2.700.000
37-14	Services déconcentrés de l'Etat — Actions de sensibilisation.....	8.000.000
	Total de la 7ème partie.....	10.700.000
	Total du titre III.....	82.482.000
	Total de la sous-section II.....	82.482.000
	Total de la section I.....	706.729.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement	706.729.000

Décret exécutif n° 05-336 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre du transports.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Jomada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de un milliard huit cent quatorze millions cinq cent soixante trois mille dinars (1.814.563.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre des transports, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des transports, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre des transports

N°s DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	62.662.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	44.429.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.573.000
	Total de la 1ère partie.....	110.664.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	100.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels.....	289.000
	Total de la 2ème partie.....	389.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	3.400.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	90.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	26.817.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	2.474.000
	Total de la 3ème partie.....	32.781.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	16.421.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	2.465.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	6.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	12.100.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	368.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	5.572.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	622.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	43.558.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	6.597.000
	Total de la 5ème partie.....	6.597.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'institut hydrométéorologique de formation et de recherche (IHFR).....	39.600.000
36-02	Subvention au centre national de prévention et de sécurité routières.....	93.422.000
36-03	Subvention à l'institut supérieur maritime (ISM).....	56.172.000
36-04	Subvention à l'institut supérieur de formation ferroviaire (ISFF).....	37.953.000
36-05	Subvention à l'école nationale d'application des techniques de transport terrestre (ENATT).....	22.879.000
36-06	Subvention à l'école technique de formation et d'instruction maritime de Mostaganem (E.T.F.I.M.).....	9.809.000
36-07	Subvention à l'école technique de formation et d'instruction maritime de Béjaïa (E.T.F.I.M.).....	16.830.000
	Total de la 6ème partie.....	276.665.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	500.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	1.000.000
	Total de la 7ème partie.....	1.500.000
	Total du titre III.....	472.154.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	414.000.000
	Total de la 3ème partie.....	414.000.000
4ème Partie		
<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>		
44-02	Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux.....	600.000
44-03	Contribution de l'Etat aux établissements de gestion de services aéroportuaires (E.G.S.A).....	3.000.000
44-05	Frais relatifs aux activités de prévention et de sécurité routières.....	44.000.000
44-06	Contribution à l'office national de la météorologie (O.N.M).....	167.000.000
44-07	Contribution à l'établissement national de contrôle technique automobile (ENACTA).....	5.000.000
	Total de la 4ème partie.....	219.600.000
	Total du titre IV.....	633.600.000
	Total de la sous-section I.....	1.105.754.000
SOUS-SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	296.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	172.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	19.265.000
	Total de la 1ère partie.....	487.265.000
2ème Partie		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	50.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	690.000
	Total de la 2ème partie.....	740.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	32.500.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives.....	240.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	118.000.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	11.400.000
	Total de la 3ème partie.....	162.140.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	19.570.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	9.360.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	6.240.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	8.510.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	842.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	3.105.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	1.350.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	50.000
	Total de la 4ème partie.....	49.027.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	5.137.000
	Total de la 5ème partie.....	5.137.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	4.500.000
	Total de la 7ème partie.....	4.500.000
	Total du titre III.....	708.809.000
	Total de la sous-section II.....	708.809.000
	Total de la section I.....	1.814.563.000
	Total des crédits ouverts au ministre des transports.....	1.814.563.000

Décret exécutif n° 05-337 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de l'éducation nationale.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Joumada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux cent seize milliards neuf cent huit millions huit cent quatre vingt dix mille dinars (216.908.890.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de l'éducation nationale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'éducation nationale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 .

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre de l'éducation nationale

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	99.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	77.927.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.920.000
	Total de la 1ère partie.....	180.847.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	205.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels....	Mémoire
	Total de la 2ème partie.....	205.000

TABLEAU ANNEXE (Suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	4.500.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	120.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	42.610.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	4.478.000
	Total de la 3ème partie.....	51.708.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	16.075.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	2.080.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	5.431.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	13.724.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	200.000
34-42	Administration centrale — Personnel coopérant — Remboursement de frais.....	11.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	6.318.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	1.300.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	20.000
	Total de la 4ème partie.....	56.148.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	6.133.000
	Total de la 5ème partie.....	6.133.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'école internationale algérienne en France.....	200.000.000
36-21	Subventions aux établissements d'enseignement fondamental.....	7.475.000.000
36-31	Subventions aux établissements d'enseignement secondaire et technique.....	5.386.500.000
36-35	Subventions aux instituts de formation et de perfectionnement des maîtres de l'école fondamentale.....	274.000.000
36-39	Subvention à l'institut national de formation et de perfectionnement des personnels de l'éducation (I.N.F.P).....	59.000.000
36-43	Subventions aux établissements d'enseignement fondamental 1er et 2ème cycles avec internat.....	123.000.000
36-45	Subvention à l'institut national de recherche en éducation (I.N.R.E).....	48.000.000
36-49	Subvention à l'office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes.	86.500.000
36-51	Subvention à l'office national d'enseignement et de formation à distance (O.N.E.F.D).....	8.000.000
36-53	Subvention au centre d'approvisionnement et de maintenance des équipements et moyens didactiques (C.A.M.E.M.D).....	99.000.000
36-58	Subvention à l'office national des examens et concours (ONEC).....	361.000.000
36-59	Subvention au centre national de documentation pédagogique (CNDP).....	49.000.000
36-60	Subvention à l'observatoire national de l'éducation et de la formation (ONEF).	15.000.000
36-61	Subvention au centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de tamazight (CNPLET).....	15.000.000
36-62	Subvention au centre national d'intégration des innovations pédagogiques et de développement des technologies de l'information et de la communication en éducation.....	15.000.000
	Total de la 6ème partie.....	14.214.000.000

TABLEAU ANNEXE (Suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	7 ^{ème} Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	1.500.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	1.567.000
37-03	Administration centrale — Etudes.....	1.500.000
37-04	Frais de fonctionnement du projet d'appui à la réforme du système éducatif en Algérie (MEDA II).....	50.000.000
37-05	Subvention au conseil national de l'éducation et de la formation (CNEF).....	12.000.000
	Total de la 7 ^{ème} partie.....	66.567.000
	Total du titre III.....	14.575.608.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2 ^{ème} Partie <i>Action internationale</i>	
42-11	Action éducative exceptionnelle.....	184.000.000
42-51	Frais de fonctionnement de la commission nationale de l'UNESCO.....	3.000.000
	Total de la 2 ^{ème} partie.....	187.000.000
	3 ^{ème} Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Bourses aux élèves des établissements des enseignements fondamental et secondaire.....	384.116.000
43-41	Encouragement aux œuvres complémentaires de l'école.....	2.829.000
43-42	Cantines scolaires.....	6.044.380.000
43-43	Action éducative en faveur de l'émigration.....	387.976.000
43-60	Encouragement pour la formation et le perfectionnement des personnels de l'éducation nationale.....	880.000.000
43-61	Encouragement pour l'activité culturelle et sportive dans les établissements d'enseignement fondamental.....	54.450.000
43-62	Encouragement pour l'activité culturelle et sportive dans les établissements d'enseignement secondaire et technique.....	34.024.000
43-63	Frais de fonctionnement de la commission nationale des programmes.....	50.000.000
	Total de la 3 ^{ème} partie.....	7.837.775.000
	4 ^{ème} Partie <i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Contribution aux charges de l'office national des publications scolaires (ONPS).....	Mémoire
	Total de la 4 ^{ème} partie.....	Mémoire

TABLEAU ANNEXE (Suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-02	Allocation spéciale de scolarité au profit des enfants démunis.....	6.000.000.000
	Total de la 6ème partie.....	6.000.000.000
	7ème Partie <i>Action sociale — Prévoyance</i>	
47-21	Santé scolaire.....	197.000.000
	Total de la 7ème partie.....	197.000.000
	Total du titre IV.....	14.221.775.000
	Total de la sous-section I.....	28.797.383.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	1.904.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	1.660.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	83.415.000
	Total de la 1ère partie.....	3.647.415.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	3.500.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	140.622.000
	Total de la 2ème partie.....	144.122.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	188.380.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	890.080.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	84.000.000
	Total de la 3ème partie.....	1.162.460.000

TABLEAU ANNEXE (Suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	115.350.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	46.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	92.400.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	52.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	2.017.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	16.104.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	800.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	524.000
	Total de la 4ème partie.....	325.195.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	23.100.000
	Total de la 5ème partie.....	23.100.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-21	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	32.300.000
	Total de la 7ème partie.....	32.300.000
	Total du titre III.....	5.334.592.000
	Total de la sous-section II.....	5.334.592.000
	SOUS-SECTION III	
	ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL, SECONDAIRE ET TECHNIQUE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-21	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Rémunérations principales.....	55.500.000.000
31-22	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Indemnités et allocations diverses.....	49.000.000.000
31-31	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Rémunérations principales.....	16.000.000.000
31-32	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Indemnités et allocations diverses.....	16.926.000.000
	Total de la 1ère partie.....	137.426.000.000

TABLEAU ANNEXE (Suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-21	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental Prestations à caractère familial.....	5.450.370.000
33-23	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Sécurité sociale.....	26.085.000.000
33-24	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Contribution aux œuvres sociales.....	2.286.000.000
33-31	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Prestations à caractère familial.....	1.371.490.000
33-33	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Sécurité sociale.....	8.214.720.000
33-34	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Contribution aux œuvres sociales.....	691.000.000
	Total de la 3ème partie.....	44.098.580.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-22	Services déconcentrés de l'Etat— Etablissements d'enseignement fondamental — Versement forfaitaire.....	950.215.000
37-32	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Versement forfaitaire.....	302.120.000
	Total de la 7ème partie.....	1.252.335.000
	Total du titre III.....	182.776.915.000
	Total de la sous-section III.....	182.776.915.000
	Total de la section I.....	216.908.890.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'éducation nationale.....	216.908.890.000

Décret exécutif n° 05-338 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de l'agriculture et du développement rural.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Joumada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de neuf milliards six cent vingt six millions quatre vingt quatre mille dinars (9.626.084.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de l'agriculture et du développement rural, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'agriculture et du développement rural, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre de l'agriculture et du développement rural

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	89.100.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	71.330.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	13.929.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales.....	1.194.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses.....	718.000
	Total de la 1ère partie.....	176.271.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	<i>Personnel – Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale – Rentes d'accidents du travail.....	360.000
32-02	Administration centrale – Pensions de service et pour dommages corporels.....	300.000
	Total de la 2ème partie.....	660.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale – Prestations à caractère familial	5.700.000
33-02	Administration centrale – Prestations facultatives.....	77.000
33-03	Administration centrale – Sécurité sociale.....	38.900.000
33-04	Administration centrale – Contribution aux œuvres sociales.....	4.350.000
	Total de la 3ème partie.....	49.027.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale – Remboursement de frais.....	33.000.000
34-02	Administration centrale – Matériel et mobilier.....	3.214.000
34-03	Administration centrale – Fournitures.....	5.821.000
34-04	Administration centrale – Charges annexes.....	18.575.000
34-05	Administration centrale – Habillement.....	200.000
34-90	Administration centrale – Parc automobile.....	9.188.000
34-92	Administration centrale – Loyers.....	1.245.000
34-97	Administration centrale – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	71.253.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale – Entretien des immeubles.....	3.008.000
	Total de la 5ème partie.....	3.008.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subventions aux centres de formation des forêts.....	48.232.000
36-02	Subvention à l'institut national de la recherche forestière (INRF).....	30.450.000
36-03	Subventions aux réserves de chasse, centres cynégétiques et parcs nationaux..	281.511.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour la conservation de la nature (ANN).....	90.867.000
36-30	Subvention à l'institut national de la vulgarisation agricole (INVA).....	39.413.000
36-33	Subventions aux instituts de technologie moyens agricoles (ITMA).....	251.545.000
36-34	Subventions aux centres de formation et de vulgarisation agricoles (CFVA)...	31.644.000
36-41	Subvention à l'institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA).....	42.814.000
36-51	Subventions aux instituts techniques de la production végétale.....	419.035.000
36-61	Subvention à l'institut national de la protection des végétaux (INPV).....	198.741.000
36-62	Subvention à l'institut national de la médecine vétérinaire (INMV).....	116.533.000
36-71	Subvention au haut commissariat au développement de la steppe (HCDS).....	71.903.000
36-93	Subvention à l'institut national des sols, de l'irrigation et du drainage (INSID)..	49.239.000
36-94	Subvention au commissariat au développement de l'agriculture des régions sahariennes.....	42.129.000
36-95	Subvention au centre national de contrôle et de certification des semences et plants.....	45.245.000
36-97	Subvention à l'institut technique des élevages (ITELV).....	161.636.000
	Total de la 6ème partie.....	1.920.937.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	1.350.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	1.415.000
37-03	Administration centrale — Frais de fonctionnement des bureaux de représentation de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de la commission de la lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale.....	6.600.000
	Total de la 7ème partie.....	9.365.000
	Total du titre III.....	2.230.521.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	4.500.000
	Total de la 3ème partie.....	4.500.000
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Administration centrale — Foires et expositions.....	500.000
44-02	Administration centrale — Contribution au centre national de l'insémination artificielle et de l'amélioration génétique (CNIAAG).....	4.000.000
44-24	Administration centrale — Information et vulgarisation.....	6.000.000
44-32	Contribution au parc zoologique et des loisirs “ la concorde civile”.....	50.000.000
44-39	Contribution à la chambre nationale de l'agriculture.....	10.000.000
44-49	Contribution à l'institut national de la recherche forestière (INRF).....	93.217.000
44-50	Contribution à l'institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA).....	131.163.000
	Total de la 4ème partie.....	294.880.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-03	Indemnisation des biens affectés au fonds national de la révolution agraire.....	500.000.000
	Total de la 6ème partie.....	500.000.000
	Total du titre IV.....	799.380.000
	Total de la sous-section I.....	3.029.901.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
SOUS-SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	1.743.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	885.270.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	96.046.000
	Total de la 1ère partie.....	2.724.316.000
2ème Partie		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	1.866.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	4.670.000
	Total de la 2ème partie.....	6.536.000
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	204.189.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives.....	1.152.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	651.900.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	70.300.000
	Total de la 3ème partie.....	927.541.000
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	49.885.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	8.036.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	19.296.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	46.523.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	4.019.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	52.080.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	3.500.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	480.000
	Total de la 4ème partie.....	183.819.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	17.373.000
	Total de la 5ème partie.....	17.373.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	23.726.000
	Total de la 7ème partie.....	23.726.000
	Total du titre III.....	3.883.311.000
	Total de la sous-section II.....	3.883.311.000
	Total de la section I.....	6.913.212.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DES FORETS	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Direction générale des forêts — Rémunérations principales.....	35.560.000
31-02	Direction générale des forêts — Indemnités et allocations diverses.....	25.950.000
31-03	Direction générale des forêts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	2.089.000
	Total de la 1ère partie.....	63.599.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-02	Direction générale des forêts — Pensions de service et pour dommages corporels.....	3.000.000
	Total de la 2ème partie.....	3.000.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-01	Direction générale des forêts – Prestations à caractère familial.....	1.950.000
33-02	Direction générale des forêts – Prestations facultatives.....	50.000
33-03	Direction générale des forêts – Sécurité sociale.....	16.174.000
33-04	Direction générale des forêts – Contribution aux œuvres sociales.....	1.543.000
	Total de la 3ème partie.....	19.717.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Direction générale des forêts – Remboursement de frais.....	8.000.000
34-02	Direction générale des forêts – Matériel et mobilier.....	1.560.000
34-03	Direction générale des forêts – Fournitures.....	2.600.000
34-04	Direction générale des forêts – Charges annexes.....	6.130.000
34-05	Direction générale des forêts – Habillement.....	212.000
34-07	Direction générale des forêts – Habillement du personnel technique.....	50.000.000
34-90	Direction générale des forêts – Parc automobile.....	1.500.000
34-97	Direction générale des forêts – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	70.012.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Direction générale des forêts – Entretien des immeubles.....	2.733.000
35-02	Direction générale des forêts – Lutte contre les parasites forestiers.....	4.000.000
	Total de la 5ème partie.....	6.733.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Direction générale des forêts – Conférences et séminaires.....	900.000
37-02	Direction générale des forêts – Versement forfaitaire.....	640.000
37-03	Direction générale des forêts – Lutte contre les incendies – Surveillance.....	5.334.000
	Total de la 7ème partie.....	6.874.000
	Total du titre III.....	169.935.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Direction générale des forêts – Bourses – Indemnités de stage – Présalaires – Frais de formation.....	3.500.000
	Total de la 3ème partie.....	3.500.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Direction générale des forêts — Information et vulgarisation.....	1.000.000
	Total de la 4ème partie.....	1.000.000
	Total du titre IV.....	4.500.000
	Total de la sous-section I.....	174.435.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés des forêts — Rémunérations principales.....	925.235.000
31-12	Services déconcentrés des forêts — Indemnités et allocations diverses.....	513.810.000
31-13	Services déconcentrés des forêts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	98.238.000
	Total de la 1ère partie.....	1.537.283.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés des forêts — Rentes d'accidents du travail.....	2.000.000
32-12	Services déconcentrés des forêts — Pensions de service et pour dommages corporels.....	7.788.000
	Total de la 2ème partie.....	9.788.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés des forêts — Prestations à caractère familial.....	120.308.000
33-12	Services déconcentrés des forêts — Prestations facultatives.....	670.000
33-13	Services déconcentrés des forêts — Sécurité sociale.....	359.026.000
33-14	Services déconcentrés des forêts — Contribution aux œuvres sociales.....	39.108.000
	Total de la 3ème partie.....	519.112.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés des forêts — Remboursement de frais.....	45.000.000
34-12	Services déconcentrés des forêts — Matériel et mobilier.....	13.727.000
34-13	Services déconcentrés des forêts — Fournitures.....	16.188.000
34-14	Services déconcentrés des forêts — Charges annexes.....	31.900.000
34-15	Services déconcentrés des forêts — Habillement.....	3.811.000
34-91	Services déconcentrés des forêts — Parc automobile.....	52.500.000
34-93	Services déconcentrés des forêts — Loyers.....	2.385.000
34-98	Services déconcentrés des forêts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	480.000
	Total de la 4ème partie.....	165.991.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés des forêts — Entretien des immeubles.....	27.860.000
35-12	Services déconcentrés des forêts — Entretien des forêts.....	84.968.000
	Total de la 5ème partie.....	112.828.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés des forêts — Lutte contre les feux de forêts.....	178.940.000
37-12	Services déconcentrés des forêts — Versement forfaitaire.....	14.495.000
	Total de la 7ème partie.....	193.435.000
	Total du titre III.....	2.538.437.000
	Total de la sous-section II.....	2.538.437.000
	Total de la section II.....	2.712.872.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'agriculture et du développement rural.....	9.626.084.000

Décret exécutif n° 05-339 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre des travaux publics.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Joumada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux milliards sept cent seize millions quatre cent soixante et un mille dinars (2.716.461.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre des travaux publics, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des travaux publics, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre des travaux publics

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	45.773.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	40.788.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	6.970.000
	Total de la 1ère partie.....	93.531.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	25.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels....	200.000
	Total de la 2ème partie.....	225.000

TABLEAU ANNEXE (Suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale – Prestations à caractère familial.....	1.760.000
33-02	Administration centrale – Prestations facultatives.....	45.000
33-03	Administration centrale – Sécurité sociale.....	21.640.000
33-04	Administration centrale – Contribution aux œuvres sociales.....	2.272.000
	Total de la 3ème partie.....	25.717.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale – Remboursement de frais.....	21.790.000
34-02	Administration centrale – Matériel et mobilier.....	3.428.000
34-03	Administration centrale – Fournitures.....	3.278.000
34-04	Administration centrale – Charges annexes.....	7.865.000
34-05	Administration centrale – Habillement.....	197.000
34-90	Administration centrale – Parc automobile.....	1.980.000
34-92	Administration centrale – Loyers.....	1.230.000
34-97	Administration centrale – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	4.000
	Total de la 4ème partie.....	39.772.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale – Entretien des immeubles et leurs installations techniques.....	2.400.000
	Total de la 5ème partie.....	2.400.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-24	Subvention à l'office national de la signalisation maritime (O.N.S.M).....	106.460.000
36-25	Subvention à l'agence nationale des autoroutes (A.N.A).....	68.310.000
	Total de la 6ème partie.....	174.770.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Administration centrale – Versement forfaitaire.....	796.000
37-03	Administration centrale – Conférences et séminaires.....	12.000.000
	Total de la 7ème partie.....	12.796.000
	Total du titre III.....	349.211.000

TABLEAU ANNEXE (Suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	13.000.000
	Total de la 3ème partie.....	13.000.000
	4ème Partie <i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Administration centrale — Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux.....	600.000
	Total de la 4ème partie.....	600.000
	Total du titre IV.....	13.600.000
	Total de la sous-section I.....	362.811.000
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DES TRAVAUX PUBLICS	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés des travaux publics — Rémunérations principales.....	944.460.000
31-12	Services déconcentrés des travaux publics — Indemnités et allocations diverses.....	481.338.000
31-13	Services déconcentrés des travaux publics — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	110.290.000
	Total de la 1ère partie.....	1.536.088.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés des travaux publics — Rentes d'accidents du travail.....	8.480.000
32-12	Services déconcentrés des travaux publics — Pensions de service et pour dommages corporels.....	2.900.000
	Total de la 2ème partie.....	11.380.000

TABLEAU ANNEXE (Suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés des travaux publics – Prestations à caractère familial....	122.817.000
33-12	Services déconcentrés des travaux publics – Prestations facultatives.....	960.000
33-13	Services déconcentrés des travaux publics – Sécurité sociale.....	356.450.000
33-14	Services déconcentrés des travaux publics – Contributions aux œuvres sociales.	38.950.000
	Total de la 3ème partie.....	519.177.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés des travaux publics – Remboursement de frais.....	76.000.000
34-12	Services déconcentrés des travaux publics – Matériel et mobilier.....	9.392.000
34-13	Services déconcentrés des travaux publics – Fournitures.....	14.576.000
34-14	Services déconcentrés des travaux publics – Charges annexes.....	28.837.000
34-15	Services déconcentrés des travaux publics – Habillement.....	5.400.000
34-91	Services déconcentrés des travaux publics – Parc automobile.....	10.500.000
34-93	Services déconcentrés des travaux publics – Loyers.....	1.700.000
34-98	Services déconcentrés des travaux publics – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	480.000
	Total de la 4ème partie.....	146.885.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés des travaux publics – Entretien des immeubles.....	14.614.000
	Total de la 5ème partie.....	14.614.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés des travaux publics – Versement forfaitaire.....	13.106.000
37-12	Services déconcentrés des travaux publics – Contribution aux dépenses d'alimentation des chantiers sahariens.....	5.500.000
37-13	Services déconcentrés des travaux publics – Protection des sites stratégiques..	106.900.000
	Total de la 7ème partie.....	125.506.000
	Total du titre III.....	2.353.650.000
	Total de la sous-section III.....	2.353.650.000
	Total de la section I.....	2.716.461.000
	Total des crédits ouverts au ministre des travaux publics.....	2.716.461.000

Décret exécutif n° 05-340 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Joumada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de soixante trois milliards deux cent quatre vingt deux millions deux cent soixante deux mille dinars (63.282.262.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	84.925.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	59.400.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	8.458.000
	Total de la 1ère partie.....	152.783.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	400.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels...	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	400.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale – Prestations à caractère familial	3.400.000
33-03	Administration centrale – Sécurité sociale.....	36.116.000
33-04	Administration centrale – Contribution aux œuvres sociales.....	3.750.000
	Total de la 3ème partie.....	43.266.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale – Remboursement de frais.....	57.600.000
34-02	Administration centrale – Matériel et mobilier.....	6.600.000
34-03	Administration centrale – Fournitures.....	7.800.000
34-04	Administration centrale – Charges annexes.....	51.900.000
34-05	Administration centrale – Habillement.....	300.000
34-81	Personnel coopérant – Remboursement de frais.....	100.000
34-90	Administration centrale – Parc automobile.....	3.750.000
34-92	Administration centrale – Loyers.....	Mémoire
34-97	Administration centrale – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	128.060.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale – Entretien des immeubles.....	3.630.000
	Total de la 5ème partie.....	3.630.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'institut de technologie de la santé publique (ITSP).....	53.727.000
36-02	Subvention à l'institut national de la santé publique (INSP).....	84.571.000
36-03	Subventions aux écoles de formation paramédicales (EFP).....	1.313.334.000
36-04	Subvention à l'école nationale de santé publique (ENSP).....	69.647.000
36-05	Subvention au laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques..	56.712.000
36-06	Subvention à l'agence nationale du sang.....	39.798.000
36-07	Subvention à l'institut national pédagogique de la formation paramédicale.....	42.783.000
36-08	Subvention au centre national de la pharmacovigilance et de matériovigilance	24.874.000
36-09	Subvention au centre national de toxicologie.....	23.879.000
	Total de la 6ème partie.....	1.709.325.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale – Conférences et séminaires.....	73.000.000
37-02	Administration centrale – Versement forfaitaire.....	1.313.000
	Total de la 7ème partie.....	74.313.000
	Total du titre III.....	2.111.777.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-01	Action d'éducation sanitaire.....	4.000.000
43-02	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	4.400.000
43-03	Administration centrale — Formation, recyclage et perfectionnement des personnels.....	12.000.000
	Total de la 3ème partie.....	20.400.000
6ème Partie		
<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>		
46-01	Participation de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des secteurs sanitaires et des établissements hospitaliers spécialisés et des centres hospitalo- universitaires.....	60.195.031.000
46-02	Encouragement aux œuvres de sauvegarde de la santé.....	750.000
46-03	Contribution au financement des activités du Croissant rouge algérien (CRA).	1.250.000
46-05	Administration centrale — Frais de soins et de séjour des démunis non assurés sociaux — Hôpital central de l'Armée.....	50.000.000
46-07	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique....	312.000
46-08	Contribution au fonds pour les urgences et les activités de soins médicaux.....	Mémoire
46-09	Coopération internationale — Quote-part de l'Algérie au financement des coûts partagés du Programme de coopération Algérie FNUAP (Programme de maîtrise de la croissance démographique).....	11.000.000
	Total de la 6ème partie.....	60.258.343.000
	Total du titre IV.....	60.278.743.000
	Total de la sous-section I.....	62.390.520.000
SOUS-SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	362.340.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	231.660.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	30.351.000
	Total de la 1ère partie.....	624.351.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie <i>Personnel – Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat – Rentes d'accidents du travail.....	433.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat – Pensions de service et pour dommages corporels.....	400.000
	Total de la 2ème partie.....	833.000
	3ème Partie <i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat – Prestations à caractère familial.....	34.464.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat – Sécurité sociale.....	148.590.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat – Contribution aux œuvres sociales.....	16.650.000
	Total de la 3ème partie.....	199.704.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat – Remboursement de frais.....	17.350.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat – Matériel et mobilier.....	3.330.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat – Fournitures.....	7.700.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat – Charges annexes.....	12.226.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat – Habillement.....	1.377.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat – Parc automobile.....	12.750.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat – Loyers.....	2.146.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	480.000
	Total de la 4ème partie.....	57.359.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat – Entretien des immeubles.....	4.090.000
	Total de la 5ème partie.....	4.090.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat – Versement forfaitaire.....	5.405.000
	Total de la 7ème partie.....	5.405.000
	Total du titre III.....	891.742.000
	Total de la sous-section II.....	891.742.000
	Total de la section I.....	63.282.262.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.....	63.282.262.000

Décret exécutif n° 05-341 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, à la ministre de la culture.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Jomada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux milliards neuf cent vingt cinq millions six cent quatre vingt six mille dinars (2.925.686.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, à la ministre de la culture, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et la ministre de la culture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, à la ministre de la culture

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	87.100.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	57.420.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	11.947.000
	Total de la 1ère partie.....	156.467.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	42.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels...	1.500.000
	Total de la 2ème partie.....	1.542.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	7.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	94.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	33.962.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	2.698.000
	Total de la 3ème partie.....	43.754.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	25.800.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	1.731.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	1.456.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	13.200.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	232.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.957.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	44.386.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	20.000.000
	Total de la 5ème partie.....	20.000.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subventions à l'institut national supérieur et aux instituts régionaux de formation musicale.....	164.334.000
36-02	Subvention à la Bibliothèque Nationale d'Algérie (B.N.A.).....	106.558.000
36-03	Subvention à l'institut supérieur des métiers des Arts, du spectacle et de l'audiovisuel.....	52.542.000
36-05	Subventions à l'école supérieure et aux écoles régionales des Beaux-Arts.....	187.631.000
36-06	Subvention au Palais de la culture.....	46.729.000
36-07	Subvention à l'agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques (ANAPSMH).....	177.802.000
36-08	Subvention à l'office du Parc national de l'Ahaggar (O.P.N.A.).....	174.103.000
36-09	Subvention à l'office du Parc national du Tassili (O.P.N.T.).....	51.198.000
36-10	Subventions aux musées nationaux.....	194.571.000
36-11	Subventions aux maisons de la culture.....	430.143.000
36-12	Subventions aux établissements de la cinématographie.....	51.739.000
36-13	Subvention au centre culturel algérien de Paris.....	67.320.000
36-14	Subvention à l'office de la protection et de la promotion de la vallée du M'Zab.....	21.636.000
36-15	Subvention au centre de la culture et des arts du Palais des Raïs.....	23.616.000
36-16	Subvention au centre culturel algérien au Caire.....	10.000.000
	Total de la 6ème partie.....	1.759.922.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	21.814.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	1.315.000
37-04	Administration centrale — Organisation de manifestations culturelles et cinématographiques.....	62.000.000
37-05	Administration centrale — Contribution au fonds national de préparation et d'organisation de la manifestation "Alger, capitale de la culture arabe".....	200.000.000
	Total de la 7ème partie.....	285.129.000
	Total du titre III.....	2.311.200.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation.....	1.500.000
43-04	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère culturel.....	25.000.000
	Total de la 3ème partie.....	26.500.000
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-06	Administration centrale — Contribution aux activités théâtrales.....	82.000.000
44-10	Administration centrale — Contribution aux revues culturelles ETHAKAFA, AMAL et ALOUANE.....	3.800.000
44-12	Administration centrale — Contribution au centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (C.N.R.P.A.H.).....	49.905.000
44-13	Administration centrale — Contribution au Ballet national.....	14.475.000
44-14	Administration centrale — Contribution à l'orchestre symphonique national...	6.300.000
44-15	Administration centrale — Contribution à l'office national de l'information et de la culture.....	10.000.000
44-16	Administration centrale — Contribution à l'office Riadh El Feth.....	18.000.000
	Total de la 4ème partie.....	184.480.000
	Total du titre IV.....	210.980.000
	Total de la sous-section I.....	2.522.180.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	132.266.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	99.623.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	36.742.000
	Total de la 1ère partie.....	268.631.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat – Prestations à caractère familial.....	11.879.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat – Prestations facultatives.....	225.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat – Sécurité sociale.....	55.415.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat – Contribution aux œuvres sociales.....	4.280.000
	Total de la 3ème partie.....	71.799.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat – Remboursement de frais.....	14.846.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat – Matériel et mobilier.....	3.446.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat – Fournitures.....	2.673.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat – Charges annexes.....	13.310.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat – Habillement.....	480.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat – Parc automobile.....	3.240.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	216.000
	Total de la 4ème partie.....	38.211.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat – Entretien des immeubles.....	4.851.000
	Total de la 5ème partie.....	4.851.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat – Versement forfaitaire.....	4.014.000
37-12	Services déconcentrés de l'Etat – Organisation de manifestations culturelles.	16.000.000
	Total de la 7ème partie.....	20.014.000
	Total du titre III.....	403.506.000
	Total de la sous-section II.....	403.506.000
	Total de la section I.....	2.925.686.000
	Total des crédits ouverts à la ministre de la culture.....	2.925.686.000

Décret exécutif n° 05-342 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de la communication.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Joumada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de sept cent soixante neuf millions quatre vingt dix huit mille dinars (769.098.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de la communication, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la communication, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre de la communication

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	41.722.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	31.878.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	5.576.000
	Total de la 1ère partie.....	79.176.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	30.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels...	4.200.000
	Total de la 2ème partie.....	4.230.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.500.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	40.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	18.263.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	1.639.000
	Total de la 3ème partie.....	22.442.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	9.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	1.900.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	2.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	3.700.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	140.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.600.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	18.350.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	2.000.000
	Total de la 5ème partie.....	2.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	4.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	670.000
37-04	Administration centrale — Organisation de manifestations audiovisuelles.....	3.000.000
37-05	Administration centrale — Acquisition et diffusion de la presse étrangère.....	4.000.000
37-06	Administration centrale — Action exceptionnelle d'information.....	2.500.000
37-14	Dépenses liées à la préparation et à l'organisation du sommet de la ligue arabe.....	87.030.000
	Total de la 7ème partie.....	101.200.000
	Total du titre III.....	227.398.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	700.000
	Total de la 3ème partie.....	700.000
	4ème Partie <i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-08	Administration centrale — Contribution au centre national de documentation de presse et d'information (C.N.D.P.I.).....	13.000.000
44-09	Administration centrale — Contribution au titre de la location d'un répéteur pour diffusion de programmes de télévision par satellite, abonnement et droits de diffusion à Arabe Sat 3A.....	523.000.000
44-11	Administration centrale — Contribution à la Maison de la presse.....	5.000.000
	Total de la 4ème partie.....	541.000.000
	Total du titre IV.....	541.700.000
	Total de la sous-section I.....	769.098.000
	Total de la section I.....	769.098.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la communication.....	769.098.000

Décret exécutif n° 05-343 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Jomada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre cent soixante dix neuf millions cinq cent quatre vingt douze mille dinars (479.592.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel – Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	35.226.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	34.376.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.586.000
	Total de la 1ère partie.....	73.188.000
	2ème Partie <i>Personnel – Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	Mémoire
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels.....	Mémoire
	Total de la 2ème partie.....	Mémoire

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale – Prestations à caractère familial	2.030.000
33-02	Administration centrale – Prestations facultatives.....	10.000
33-03	Administration centrale – Sécurité sociale.....	17.401.000
33-04	Administration centrale – Contribution aux œuvres sociales.....	1.275.000
	Total de la 3ème partie.....	20.716.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale – Remboursement de frais.....	15.000.000
34-02	Administration centrale – Matériel et mobilier.....	942.000
34-03	Administration centrale – Fournitures.....	4.012.000
34-04	Administration centrale – Charges annexes.....	8.573.000
34-05	Administration centrale – Habillement.....	260.000
34-06	Administration centrale – Impression de dépliants et de brochures à caractère artisanal	200.000
34-90	Administration centrale – Parc automobile.....	2.552.000
34-92	Administration centrale – Loyers.....	800.000
34-97	Administration centrale – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	32.349.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale – Entretien des immeubles.....	871.000
	Total de la 5ème partie.....	871.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subventions aux centres de facilitation des petites et moyennes entreprises.....	57.331.000
	Total de la 6ème partie.....	57.331.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale – Conférences et séminaires	8.000.000
37-02	Administration centrale – Versement forfaitaire.....	639.000
37-03	Frais de fonctionnement du conseil national consultatif de promotion des petites et moyennes entreprises.....	13.781.000
	Total de la 7ème partie.....	22.420.000
	Total du titre III.....	206.875.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	2.400.000
43-02	Administration centrale — Manifestations artisanales.....	6.750.000
	Total de la 3ème partie.....	9.150.000
4ème Partie		
<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>		
44-01	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique....	100.000
44-02	Contribution à la chambre nationale de l'artisanat et des métiers (C.N.A.M.)..	8.500.000
44-03	Administration centrale — Contribution aux frais de fonctionnement de l'unité de gestion du programme (U.G.P)MEDA-Appui au développement des PME-PMI en Algérie.....	50.000.000
44-04	Contribution aux chambres de l'artisanat et des métiers (C.A.M).....	40.000.000
44-05	Contribution à l'agence nationale de l'artisanat traditionnel (A.N.A.R.T).....	15.000.000
	Total de la 4ème partie.....	113.600.000
	Total du titre IV.....	122.750.000
	Total de la sous-section I.....	329.625.000
SOUS-SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	50.407.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	32.764.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	10.233.000
	Total de la 1ère partie.....	93.404.000
2ème Partie		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	Mémoire
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	Mémoire
	Total de la 2ème partie.....	Mémoire

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat – Prestations à caractère familial	2.400.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat – Prestations facultatives.....	Mémoire
33-13	Services déconcentrés de l'Etat – Sécurité sociale.....	20.793.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat – Contribution aux œuvres sociales.....	647.000
	Total de la 3ème partie.....	23.840.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat – Remboursement de frais.....	6.719.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat – Matériel et mobilier.....	594.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat – Fournitures.....	8.567.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat – Charges annexes.....	10.073.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat – Habillement.....	269.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat – Parc automobile.....	2.326.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat – Loyers.....	808.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	258.000
	Total de la 4ème partie.....	29.614.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat – Entretien des immeubles.....	2.352.000
	Total de la 5ème partie.....	2.352.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat – Versement forfaitaire.....	757.000
	Total de la 7ème partie.....	757.000
	Total du titre III.....	149.967.000
	Total de la sous-section II.....	149.967.000
	Total de la section I.....	479.592.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat.....	479.592.000

Décret exécutif n° 05-344 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Joumada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de soixante dix huit milliards six cent soixante et onze millions trois cent quatre vingt mille dinars (78.671.380.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	92.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	75.114.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	4.347.000
	Total de la 1ère partie.....	171.461.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	636.000
	Total de la 2ème partie.....	636.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale – Prestations à caractère familial	4.800.000
33-02	Administration centrale – Prestations facultatives.....	75.000
33-03	Administration centrale – Sécurité sociale.....	41.238.000
33-04	Administration centrale – Contribution aux œuvres sociales.....	3.956.000
	Total de la 3ème partie.....	50.069.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale – Remboursement de frais.....	35.200.000
34-02	Administration centrale – Matériel et mobilier.....	8.352.000
34-03	Administration centrale – Fournitures.....	14.123.000
34-04	Administration centrale – Charges annexes.....	23.377.000
34-05	Administration centrale – Habillement.....	460.000
34-90	Administration centrale – Parc automobile.....	10.259.000
34-92	Administration centrale – Loyers.....	1.250.000
34-97	Administration centrale – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	15.000
	Total de la 4ème partie.....	93.036.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale – Entretien des immeubles.....	9.519.000
	Total de la 5ème partie.....	9.519.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-02	Subvention à l'office national des œuvres universitaires.....	36.700.000.000
36-03	Subvention à l'agence nationale pour le développement de la recherche en santé.....	38.300.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour le développement de la recherche universitaire	48.500.000
36-05	Subventions aux universités.....	34.038.000.000
36-06	Subventions aux centres universitaires.....	3.650.000.000
36-07	Subventions aux instituts nationaux d'enseignement supérieur.....	336.000.000
36-08	Subventions aux instituts et grandes écoles.....	1.663.000.000
36-09	Subventions aux écoles normales supérieures.....	765.000.000
	Total de la 6ème partie.....	77.238.800.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	11.500.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	1.671.000
37-03	Administration centrale — Etudes.....	5.395.000
37-04	Administration centrale — Frais d'évaluation des projets de recherche.....	3.000.000
37-05	Administration centrale — Frais de confection et d'impression de diplômes universitaires.....	10.000.000
	Total de la 7ème partie.....	31.566.000
	Total du titre III.....	77.595.087.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie <i>Action internationale</i>	
42-02	Contribution à l'agence africaine de biotechnologie.....	15.000.000
	Total de la 2ème partie.....	15.000.000
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-02	Contribution à la vulgarisation des activités scientifiques.....	1.300.000
43-03	Encouragement aux associations estudiantines.....	10.500.000
43-04	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation.....	17.000.000
	Total de la 3ème partie.....	28.800.000
	4ème Partie <i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Contribution aux charges de l'office des publications universitaires (O.P.U.)...	40.000.000
44-02	Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (C.R.E.A.D.).....	53.352.000
44-03	Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA).....	83.050.000
44-04	Centre de recherche scientifique et technique sur le développement de la langue arabe (CRSTDLA).....	50.437.000
44-05	Centre de recherche scientifique et technique en anthropologie sociale et culturelle (CRSTASC).....	49.993.000
44-06	Centre de recherche scientifique et technique en analyse physico-chimique (CRSTAPC).....	57.053.000
44-07	Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologiques (ANVREDET).....	40.000.000
44-08	Centre d'observation et de prospective économique.....	Mémoire
44-10	Centre de développement des technologies avancées (C.D.T.A).....	233.159.000
44-12	Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST).....	129.371.000
44-13	Centre de développement des énergies renouvelables (C.D.E.R).....	226.466.000
44-14	Centre de recherche scientifique et technique de soudage et de contrôle (C.R.S.C).....	69.612.000
	Total de la 4ème partie.....	1.032.493.000
	Total du titre IV.....	1.076.293.000
	Total de la sous-section I.....	78.671.380.000
	Total de la section I.....	78.671.380.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.....	78.671.380.000

Décret exécutif n° 05-345 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Jomada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de un milliard quatre vingt huit millions six cent cinquante six mille dinars (1.088.656.000 DA), ouverts au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication

N°s DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	59.615.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	51.830.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	8.097.000
	Total de la 1ère partie.....	119.542.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	500.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels.....	800.000
	Total de la 2ème partie.....	1.300.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	2.300.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	29.733.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	2.208.000
	Total de la 3ème partie.....	34.241.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	30.200.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	2.185.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	6.552.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	14.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	180.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	3.443.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	1.300.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	57.870.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	12.100.000
	Total de la 5ème partie.....	12.100.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'institut des télécommunications d'Oran.....	104.515.000
36-02	Subvention à l'école nationale des P.T.T. d'Alger.....	64.805.000
36-03	Subvention à l'école régionale des P.T.T. de Tlemcen.....	12.870.000
36-04	Subvention à l'école régionale des P.T.T. de Constantine.....	11.880.000
36-05	Subvention à l'école régionale des P.T.T. de Ouargla.....	23.760.000
36-06	Subvention à l'école régionale des P.T.T. de Sétif.....	12.870.000
	Total de la 6ème partie.....	230.700.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	2.500.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	1.015.000
37-03	Administration centrale — Protection des sites stratégiques.....	4.400.000
	Total de la 7ème partie.....	7.915.000
	Total du titre III.....	463.668.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires et frais de formation.....	1.800.000
	Total de la 3ème partie.....	1.800.000
	Total du titre IV.....	1.800.000
	Total de la sous-section I.....	465.468.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
SOUS-SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel – Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Services déconcentrés de l'Etat – Rémunérations principales.....	235.818.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat – Indemnités et allocations diverses.....	170.694.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat – Personnel vacataire et journalier – Salaires et accessoires de salaires.....	19.723.000
	Total de la 1ère partie.....	426.235.000
2ème Partie		
<i>Personnel – Pensions et allocations</i>		
32-11	Services déconcentrés de l'Etat – Rentes d'accidents du travail.....	500.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat – Pensions de service et pour dommages corporels.....	11.000.000
	Total de la 2ème partie.....	11.500.000
3ème Partie		
<i>Personnel – Charges sociales</i>		
33-11	Services déconcentrés de l'Etat – Prestations à caractère familial.....	23.000.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat – Sécurité sociale.....	101.628.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat – Contribution aux œuvres sociales.....	8.300.000
	Total de la 3ème partie.....	132.928.000
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-11	Services déconcentrés de l'Etat – Remboursement de frais.....	8.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat – Matériel et mobilier.....	4.160.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat – Fournitures.....	6.240.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat – Charges annexes.....	18.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat – Habillement.....	1.000.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat – Parc automobile.....	6.480.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat – Loyers.....	1.000.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	480.000
	Total de la 4ème partie.....	45.360.000
5ème Partie		
<i>Travaux d'entretien</i>		
35-11	Services déconcentrés de l'Etat – Entretien des immeubles.....	3.465.000
	Total de la 5ème partie.....	3.465.000
7ème Partie		
<i>Dépenses diverses</i>		
37-12	Services déconcentrés de l'Etat – Versement forfaitaire.....	3.700.000
	Total de la 7ème partie.....	3.700.000
	Total du titre III.....	623.188.000
	Total de la sous-section II.....	623.188.000
	Total de la section I.....	1.088.656.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication.....	1.088.656.000

Décret exécutif n° 05-346 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre des relations avec le Parlement.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Joumada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent millions quatre cent vingt deux mille dinars (100.422.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre des relations avec le Parlement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des relations avec le Parlement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre des relations avec le Parlement

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel – Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	22.617.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	22.621.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	2.200.000
	Total de la 1ère partie.....	47.438.000
	3ème Partie <i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	728.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	10.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	11.054.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	667.000
	Total de la 3ème partie.....	12.459.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	7.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	2.993.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	3.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	6.395.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	135.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	4.620.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	960.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	25.113.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	3.000.000
	Total de la 5ème partie.....	3.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Organisation de conférences et séminaires.....	6.500.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	412.000
	Total de la 7ème partie.....	6.912.000
	Total du titre III.....	94.922.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Complément de bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	5.500.000
	Total de la 3ème partie.....	5.500.000
	Total du titre IV.....	5.500.000
	Total de la sous-section I.....	100.422.000
	Total de la section I.....	100.422.000
	Total des crédits ouverts au ministre des relations avec le Parlement.....	100.422.000

Décret exécutif n° 05-347 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Jomada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de seize milliards quatre cent deux millions huit cent cinquante cinq mille dinars (16.402.855.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la formation et de l'enseignement professionnels sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	55.836.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	51.707.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	2.730.000
	Total de la 1ère partie.....	110.273.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	47.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels....	1.163.000
	Total de la 2ème partie.....	1.210.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.700.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	25.273.000
33-05	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	2.000.000
	Total de la 3ème partie.....	30.073.000
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	26.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	2.122.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	6.427.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	6.625.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	139.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.890.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	700.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	70.000
	Total de la 4ème partie.....	43.973.000
5ème Partie		
<i>Travaux d'entretien</i>		
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	1.638.000
	Total de la 5ème partie.....	1.638.000
6ème Partie		
<i>Subventions de fonctionnement</i>		
36-01	Subvention à l'institut national de formation professionnelle (I.N.F.P.).....	76.723.000
36-02	Subventions aux instituts de formation professionnelle (I.F.P.)	420.000.000
36-03	Subventions aux centres de formation professionnelle et de l'apprentissage (C.F.P.A.).....	11.776.982.000
36-05	Subventions aux instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP).....	2.716.000.000
36-06	Subvention à l'établissement national des équipements techniques et pédagogiques de la formation professionnelle.....	55.493.000
	Total de la 6ème partie.....	15.045.198.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	923.000
37-02	Administration centrale — Frais d'études et d'enquêtes.....	1.100.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	1.000.000
	Total de la 7ème partie.....	3.023.000
	Total du titre III.....	15.235.388.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation.....	1.300.000
	Total de la 3ème partie.....	1.300.000
	4ème Partie <i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Contribution au centre d'études et de recherche sur les professions et les qualifications (CERPEQ).....	4.000.000
44-02	Contribution au centre national de l'enseignement professionnel à distance (CNEPD).....	16.000.000
44-03	Contribution à l'institut national de développement et de promotion de la formation continue (INDEFOC).....	6.000.000
44-04	Administration centrale — Contribution aux frais de fonctionnement du projet de l'unité d'appui pour la mise à niveau du système de formation professionnelle en Algérie.....	323.847.000
	Total de la 4ème partie.....	349.847.000
	Total du titre IV.....	351.147.000
	Total de la sous-section I.....	15.586.535.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	297.198.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	256.608.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	19.823.000
	Total de la 1ère partie.....	573.629.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie <i>Personnel – Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat – Rentes d'accidents du travail.....	57.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat – Pensions de service et pour dommages corporels.....	890.000
	Total de la 2ème partie.....	947.000
	3ème Partie <i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat – Prestations à caractère familial	31.350.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat – Sécurité sociale.....	130.144.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat – Contribution aux œuvres sociales.....	10.500.000
	Total de la 3ème partie.....	171.994.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat – Remboursement de frais.....	38.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat – Matériel et mobilier.....	2.475.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat – Fournitures.....	6.309.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat – Charges annexes.....	6.696.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat – Habillement.....	862.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat – Parc automobile.....	7.179.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat – Loyers.....	400.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	260.000
	Total de la 4ème partie.....	62.181.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat – Entretien des immeubles.....	2.573.000
	Total de la 5ème partie.....	2.573.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat – Versement forfaitaire.....	4.996.000
	Total de la 7ème partie.....	4.996.000
	Total du titre III.....	816.320.000
	Total de la sous-section II.....	816.320.000
	Total de la section I.....	16.402.855.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels..	16.402.855.000

Décret exécutif n° 05-348 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Jomada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre milliards sept cent trente sept millions huit cent cinquante cinq mille dinars (4.737.855.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'habitat et de l'urbanisme sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	69.718.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	54.380.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	6.247.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales.	195.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses.....	52.000
	Total de la 1ère partie.....	130.592.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels....	315.000
	Total de la 2ème partie.....	315.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	4.400.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	200.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	31.025.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	2.781.000
	Total de la 3ème partie.....	38.406.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	21.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	3.690.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	4.863.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	14.282.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	213.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	4.712.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	501.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	49.271.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	4.620.000
	Total de la 5ème partie.....	4.620.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	1.131.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	4.000.000
	Total de la 7ème partie.....	5.131.000
	Total du titre III.....	228.335.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	13.000.000
	Total de la 3ème partie.....	13.000.000
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-02	Prix national de l'architecture.....	1.000.000
44-03	Administration centrale — Contributions aux associations d'utilité publique.....	196.000
44-06	Contribution au centre national de recherche appliquée en génie parasismique (C.G.S).....	35.760.000
44-07	Contribution au centre national d'études et de recherche intégrées du bâtiment (C.N.E.R.I.B).....	38.640.000
	Total de la 4ème partie.....	75.596.000
	Total du titre IV.....	88.596.000
	Total de la sous-section I.....	316.931.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
SOUS-SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Rémunérations principales.....	818.359.000
31-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Indemnités et allocations diverses.....	433.239.000
31-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	36.212.000
	Total de la 1ère partie.....	1.287.810.000
2ème Partie		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Rentes d'accidents du travail.....	240.000
32-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Pensions de service et pour dommages corporels.....	1.302.000
	Total de la 2ème partie.....	1.542.000
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Prestations à caractère familial.....	81.900.000
33-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Prestations facultatives.....	830.000
33-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Sécurité sociale..	312.687.000
33-14	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Contribution aux œuvres sociales.....	26.984.000
	Total de la 3ème partie.....	422.401.000
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Remboursement de frais.....	10.390.000
34-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Matériel et mobilier.....	8.819.000
34-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Fournitures.....	7.295.000
34-14	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Charges annexes.....	17.136.000
34-15	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Habillement.....	2.602.000
34-91	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Parc automobile.....	17.924.000
34-93	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Loyers.....	4.673.000
34-98	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	352.000
	Total de la 4ème partie.....	69.191.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Entretien des immeubles.....	8.742.000
	Total de la 5ème partie.....	8.742.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Versement forfaitaire.....	11.390.000
	Total de la 7ème partie.....	11.390.000
	Total du titre III.....	1.801.076.000
	Total de la sous-section II.....	1.801.076.000
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Rémunérations principales.....	1.162.853.000
31-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Indemnités et allocations diverses.....	606.543.000
31-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	105.800.000
	Total de la 1ère partie.....	1.875.196.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Rentes d'accidents du travail	210.000
32-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Pensions de service et pour dommages corporels.....	1.654.000
	Total de la 2ème partie.....	1.864.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics – Prestations à caractère familial.....	130.300.000
33-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics – Prestations facultatives.....	538.000
33-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics – Sécurité sociale.....	442.349.000
33-14	Services déconcentrés du logement et des équipements publics – Contribution aux œuvres sociales.....	42.641.000
	Total de la 3ème partie.....	615.828.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics – Remboursement de frais.....	14.520.000
34-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics – Matériel et mobilier.....	11.254.000
34-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics – Fournitures..	7.910.000
33-14	Services déconcentrés du logement et des équipements publics – Charges annexes.....	19.580.000
34-15	Services déconcentrés du logement et des équipements publics – Habillement.....	2.262.000
34-91	Services déconcentrés du logement et des équipements publics – Parc automobile.....	35.339.000
34-93	Services déconcentrés du logement et des équipements publics – Loyers.....	9.573.000
34-98	Services déconcentrés du logement et des équipements publics – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	72.000
	Total de la 4ème partie.....	100.510.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics – Entretien des immeubles.....	10.349.000
	Total de la 5ème partie.....	10.349.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics – Versement forfaitaire.....	16.101.000
	Total de la 7ème partie.....	16.101.000
	Total du titre III.....	2.619.848.000
	Total de la sous-section III.....	2.619.848.000
	Total de la section I.....	4.737.855.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'habitat et de l'urbanisme..	4.737.855.000

Décret exécutif n° 05-349 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de l'industrie.

Le Chef du Gouvernement,
Sur le rapport du ministre des finances,
Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;
Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;
Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;
Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Joumada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trois cent cinquante quatre millions six cent quarante six mille dinars (354.646.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005 au ministre de l'industrie, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'industrie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre de l'industrie

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	83.842.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	63.796.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	8.044.000
	Total de la 1ère partie.....	155.682.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	20.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels....	2.000.000
	Total de la 2ème partie.....	2.020.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	4.400.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	54.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	36.910.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	3.060.000
	Total de la 3ème partie.....	44.424.000

TABLEAU ANNEXE (Suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	16.175.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	2.069.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	4.765.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	11.025.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	300.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	2.430.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	492.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	37.266.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	5.000.000
	Total de la 5ème partie.....	5.000.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-09	Subvention à l'office national de la métrologie légale (ONML).....	78.804.000
	Total de la 6ème partie.....	78.804.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	2.500.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	1.350.000
37-03	Administration centrale — Dépenses relatives au prix algérien de la qualité.....	3.000.000
	Total de la 7ème partie.....	6.850.000
	Total du titre III.....	330.046.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	600.000
	Total de la 3ème partie.....	600.000
	4ème Partie <i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-03	Contribution à l'institut algérien de la normalisation (I.A.N.O.R.).....	24.000.000
	Total de la 4ème partie.....	24.000.000
	Total du titre IV.....	24.600.000
	Total de la sous-section I.....	354.646.000
	Total de la section I.....	354.646.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'industrie.....	354.646.000

Décret exécutif n° 05-350 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre du travail et de la sécurité sociale.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Joumada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de vingt et un milliards trois cent soixante deux millions six cent soixante six mille dinars (21.362.666.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre du travail et de la sécurité sociale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du travail et de la sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre du travail et de la sécurité sociale

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	51.503.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	37.995.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	6.504.000
	Total de la 1ère partie.....	96.002.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	200.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels...	400.000
	Total de la 2ème partie.....	600.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.970.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	22.592.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	2.200.000
	Total de la 3ème partie.....	27.862.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	22.200.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	603.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	3.536.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	6.603.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	290.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.823.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	1.900.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	36.965.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	4.554.000
	Total de la 5ème partie.....	4.554.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	3.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	814.000
37-05	Administration centrale — Frais de documentation technique et d'impression.	500.000
37-08	Frais d'organisation du congrès arabe du travail.....	45.000.000
	Total de la 7ème partie.....	49.314.000
	Total du titre III.....	215.297.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-31	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation.....	4.000.000
	Total de la 3ème partie.....	4.000.000
6ème Partie		
<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>		
46-03	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère syndical.....	35.640.000
46-08	Complément différentiel servi aux petites pensions.....	20.430.000.000
	Total de la 6ème partie.....	20.465.640.000
	Total du titre IV.....	20.469.640.000
	Total de la sous-section I.....	20.684.937.000
	Total de la section I.....	20.684.937.000
SECTION II		
INSPECTION GENERALE DU TRAVAIL		
SOUS-SECTION I		
SERVICES CENTRAUX		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
Personnel — Rémunérations d'activité		
31-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Rémunérations principales.....	11.682.000
31-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses.....	8.828.000
31-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	543.000
	Total de la 1ère partie.....	21.053.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie <i>Personnel – Pensions et allocations</i>	
32-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail – Rentes d'accidents du travail.....	mémoire
32-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail – Pensions de service et pour dommages corporels.....	500.000
	Total de la 2ème partie.....	500.000
	3ème Partie <i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail – Prestations à caractère familial	580.000
33-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail – Prestations facultatives.....	100.000
33-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail – Sécurité sociale.....	5.185.000
33-24	Administration centrale de l'inspection générale du travail – Contribution aux œuvres sociales.....	500.000
	Total de la 3ème partie.....	6.365.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail – Remboursement de frais.....	1.476.000
34-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail – Matériel et mobilier.....	229.000
34-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail – Fournitures.....	631.000
34-24	Administration centrale de l'inspection générale du travail – Charges annexes.....	411.000
34-25	Administration centrale de l'inspection générale du travail – Habillement.....	50.000
34-91	Administration centrale de l'inspection générale du travail – Parc automobile.....	248.000
34-98	Administration centrale de l'inspection générale du travail – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	20.000
	Total de la 4ème partie.....	3.065.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail – Entretien des immeubles.....	126.000
	Total de la 5ème partie.....	126.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Conférences et séminaires.....	750.000
37-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Versement forfaitaire.....	187.000
	Total de la 7ème partie.....	937.000
	Total du titre III.....	32.046.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-33	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation.....	6.000.000
	Total de la 3ème partie.....	6.000.000
	Total du titre IV.....	6.000.000
	Total de la sous-section I.....	38.046.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Rémunérations principales.....	245.530.000
31-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses.....	188.892.000
31-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	18.754.000
	Total de la 1ère partie.....	453.176.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Rentes d'accidents du travail.....	100.000
32-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Pensions de service et pour dommages corporels.....	800.000
	Total de la 2ème partie.....	900.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Prestations à caractère familial.....	29.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Prestations facultatives.....	1.400.000
33-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale.....	110.089.000
33-14	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Contribution aux œuvres sociales.....	8.500.000
	Total de la 3ème partie.....	148.989.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Remboursement de frais.....	7.500.000
34-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Matériel et mobilier.....	1.435.000
34-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Fournitures.....	5.267.000
34-14	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Charges annexes.....	8.255.000
34-15	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Habillement.....	500.000
34-80	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Parc automobile..	4.050.000
34-81	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Loyers.....	3.315.000
34-82	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	140.000
	Total de la 4ème partie.....	30.462.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Entretien des immeubles	2.203.000
	Total de la 5ème partie.....	2.203.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Versement forfaitaire.....	3.953.000
	Total de la 7ème partie.....	3.953.000
	Total du titre III.....	639.683.000
	Total de la sous-section II.....	639.683.000
	Total de la section II.....	677.729.000
	Total des crédits ouverts au ministre du travail et de la sécurité sociale.....	21.362.666.000

Décret exécutif n° 05-351 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de l'emploi et de la solidarité nationale.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Joumada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quarante deux milliards trois cent cinquante et un millions cinq cent quatre vingt dix sept mille dinars (42.351.597.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de l'emploi et de la solidarité nationale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'emploi et de la solidarité nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre de l'emploi et de la solidarité nationale

N°s DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	50.391.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	50.136.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	4.616.000
	Total de la 1ère partie.....	105.143.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	30.000
	Total de la 2ème partie.....	30.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	1.126.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	30.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	24.833.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	2.047.000
	Total de la 3ème partie.....	28.036.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
4^{ème} Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	12.050.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	2.496.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	4.076.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	10.116.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	236.000
34-81	Administration centrale — Parc automobile.....	2.295.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	622.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
Total de la 4 ^{ème} partie.....		31.901.000
5^{ème} Partie		
<i>Travaux d'entretien</i>		
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	1.456.000
Total de la 5 ^{ème} partie.....		1.456.000
6^{ème} Partie		
<i>Subventions de fonctionnement</i>		
36-01	Subvention au centre d'accueil pour femmes victimes de violences et en situation de détresse.....	14.040.000
36-02	Subvention au centre national de formation professionnelle pour handicapés physiques (C.N.F.P.H.P.) Khemisti.....	47.834.000
36-03	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés pour l'enfance et l'adolescence et de l'assistance sociale (C.N.F.P.S) Birkhadem...	28.736.000
36-04	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés des établissements pour handicapés (C.N.F.P.H.) Constantine.....	48.934.000
36-05	Subventions aux établissements spécialisés	4.085.420.000
36-07	Subvention à l'agence nationale de l'emploi (ANEM).....	282.887.000
36-08	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Birkhadem.....	50.552.000
36-09	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Constantine.....	24.377.000
36-10	Subvention à l'établissement Dar-Rahma d'Oran.....	24.243.000
Total de la 6 ^{ème} partie.....		4.607.023.000
7^{ème} Partie		
<i>Dépenses diverses</i>		
37-01	Administration centrale — Organisation de conférences et séminaires.....	1.250.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	915.000
37-03	Administration centrale — Frais de fonctionnement du comité national de solidarité.....	4.000.000
37-05	Administration centrale — Frais de documentation technique et d'impression.	4.000.000
Total de la 7 ^{ème} partie.....		10.165.000
Total du titre III.....		4.783.754.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	800.000
	Total de la 3ème partie.....	800.000
4ème Partie		
<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>		
44-04	Emplois d'attente — Contrats de pré-emploi (C.P.E.).....	5.237.000.000
44-05	Emplois d'attente — Emplois saisonniers d'intérêt local (E.S.I.L.).....	2.000.000.000
	Total de la 4ème partie.....	7.237.000.000
6ème Partie		
<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>		
46-02	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère social.....	207.812.000
46-03	Administration centrale — Frais de transport des aveugles et leurs accompagnateurs et des personnes sans revenus présentant un handicap auditif, moteur, mental, une maladie incurable et invalidante.....	46.000.000
46-04	Administration centrale — Contribution à l'établissement public d'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (E.P.I.H.).....	87.000.000
46-05	Administration centrale — Contribution à l'agence de développement social (ADS).....	22.966.000.000
	Total de la 6ème partie.....	23.306.812.000
	Total du titre IV.....	30.544.612.000
	Total de la sous-section I.....	35.328.366.000
SOUS-SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	254.901.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	195.998.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	11.300.000
	Total de la 1ère partie.....	462.199.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie <i>Personnel – Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat – Rentes d'accidents du travail.....	87.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat – Pensions de service et pour dommages corporels.....	270.000
	Total de la 2ème partie.....	357.000
	3ème Partie <i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat – Prestations à caractère familial.....	20.112.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat – Sécurité sociale.....	963.754.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat – Contribution aux œuvres sociales.....	6.930.000
	Total de la 3ème partie.....	990.796.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat – Remboursement de frais.....	4.805.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat – Matériel et mobilier.....	3.307.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat – Fournitures.....	4.114.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat – Charges annexes.....	7.986.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat – Habillement.....	622.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat – Parc automobile.....	3.240.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat – Loyers.....	609.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat – Frais judiciaires – Frais d'expertise – Indemnités dues par l'Etat.....	240.000
	Total de la 4ème partie.....	24.923.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat – Entretien des immeubles	2.044.000
	Total de la 5ème partie.....	2.044.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat – Versement forfaitaire.....	4.103.000
	Total de la 7ème partie.....	4.103.000
	Total du titre III.....	1.484.422.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-10	Services déconcentrés de l'Etat — Enfants assistés et protection de l'enfance..	167.459.000
46-15	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions et allocations à verser aux handicapés à 100	5.000.000.000
	Total de la 6ème partie.....	5.167.459.000
	Total du titre IV.....	5.167.459.000
	Total de la sous-section II.....	6.651.881.000
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DE L'EMPLOI	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-21	Services déconcentrés de l'emploi — Rémunérations principales.....	158.011.000
31-22	Services déconcentrés de l'emploi — Indemnités et allocations diverses.....	88.110.000
31-23	Services déconcentrés de l'emploi — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	15.898.000
	Total de la 1ère partie.....	262.019.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-22	Services déconcentrés de l'emploi — Pensions de service et pour dommages corporels.....	300.000
	Total de la 2ème partie.....	300.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-21	Services déconcentrés de l'emploi — Prestations à caractère familial.....	16.612.000
33-23	Services déconcentrés de l'emploi — Sécurité sociale.....	61.539.000
33-24	Services déconcentrés de l'emploi — Contribution aux œuvres sociales.....	5.017.000
	Total de la 3ème partie.....	83.168.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-21	Services déconcentrés de l'emploi — Remboursement de frais.....	5.980.000
34-22	Services déconcentrés de l'emploi — Matériel et mobilier.....	3.214.000
34-23	Services déconcentrés de l'emploi — Fournitures.....	3.750.000
34-24	Services déconcentrés de l'emploi — Charges annexes.....	3.630.000
34-25	Services déconcentrés de l'emploi — Habillement.....	422.000
34-92	Services déconcentrés de l'emploi — Parc automobile.....	3.240.000
34-94	Services déconcentrés de l'emploi — Loyers.....	125.000
34-99	Services déconcentrés de l'emploi — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	112.000
	Total de la 4ème partie.....	20.473.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-21	Services déconcentrés de l'emploi — Entretien des immeubles.....	3.150.000
	Total de la 5ème partie.....	3.150.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-21	Services déconcentrés de l'emploi — Versement forfaitaire.....	2.240.000
	Total de la 7ème partie.....	2.240.000
	Total du titre III.....	371.350.000
	Total de la sous-section III.....	371.350.000
	Total de la section I.....	42.351.597.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'emploi et de la solidarité nationale	42.351.597.000

Décret exécutif n° 05-352 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Joumada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de six cent quatre vingt et un millions sept cent vingt huit mille dinars (681.728.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la pêche et des ressources halieutiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	48.500.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	35.989.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	7.363.000
	Total de la 1ère partie.....	91.852.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	mémoire
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	mémoire
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	1.728.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	mémoire
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	21.200.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	1.500.000
	Total de la 3ème partie.....	24.428.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	17.600.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	5.680.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	7.616.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	7.700.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	200.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	3.375.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	1.248.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	43.429.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	5.291.000
	Total de la 5ème partie.....	5.291.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-05	Subventions aux écoles de formation technique de pêcheurs (EFTP).....	80.737.000
36-06	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture.....	33.706.000
36-07	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture d'Oran.....	9.716.000
36-08	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture de Collo...	9.514.000
36-82	Subvention au centre national d'études et de documentation pour la pêche et l'aquaculture (CNDPA).....	21.835.000
	Total de la 6ème partie.....	155.508.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	4.500.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	769.000
	Total de la 7ème partie.....	5.269.000
	Total du titre III.....	325.777.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	5.000.000
	Total de la 3ème partie.....	5.000.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Administration centrale — Information et vulgarisation.....	3.500.000
44-24	Administration centrale — Foires et expositions.....	2.000.000
	Total de la 4ème partie.....	5.500.000
	Total du titre IV.....	10.500.000
	Total de la sous-section I.....	336.277.000
	 SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	150.808.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	65.361.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	38.648.000
	Total de la 1ère partie.....	254.817.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	22.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	22.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	5.594.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives.....	mémoire
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	54.100.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	1.150.000
	Total de la 3ème partie.....	60.844.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	7.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	4.820.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	2.758.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	6.600.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	230.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	2.835.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	923.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	210.000
	Total de la 4ème partie.....	25.376.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	2.425.000
	Total de la 5ème partie.....	2.425.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	1.967.000
	Total de la 7ème partie.....	1.967.000
	Total du titre III.....	345.451.000
	Total de la sous-section II.....	345.451.000
	Total de la section I.....	681.728.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la pêche et des ressources halieutiques	681.728.000

Décret exécutif n° 05-353 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de la jeunesse et des sports.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Joumada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de neuf milliards cinq cent quatre vingt seize millions sept cent quatre vingt deux mille dinars (9.596.782.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre de la jeunesse et des sports, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la jeunesse et des sports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre de la jeunesse et des sports

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	82.774.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	58.024.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.952.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales.....	2.370.000
	Total de la 1ère partie.....	147.120.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	130.000
	Total de la 2ème partie.....	130.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.742.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	35.200.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	3.690.000
	Total de la 3ème partie.....	43.632.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	27.600.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	1.144.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	3.432.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	20.100.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	398.000
34-06	Administration centrale — Fournitures techniques, pédagogiques et matériel de jeunesse et des sports.....	18.000.000
34-07	Administration centrale — Matériel et fournitures informatiques.....	2.080.000
34-81	Administration centrale — Remboursement de frais des coopérants.....	4.660.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	2.250.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	1.277.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	80.951.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	1.564.000
	Total de la 5ème partie.....	1.564.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subventions aux instituts nationaux de formation supérieure (INFS) de sport et de jeunesse.....	413.700.000
36-02	Subvention au lycée sportif national de Draria.....	85.120.000
36-14	Subvention au centre national d'information de la jeunesse et des sports.....	29.940.000
36-21	Subvention au centre d'information et d'animation de la jeunesse (C.I.A.J.)...	452.830.000
36-41	Subventions aux offices des parcs omnisports de wilaya (O.P.O. .)	338.240.000
36-51	Subvention au centre national des organes et structures d'animation et d'organisation du sport (CNOSAOS).....	129.640.000
	Total de la 6ème partie.....	1.449.470.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	2.160.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	1.408.000
37-05	Administration centrale — Communication et production didactique dans le secteur de la jeunesse.....	5.000.000
37-06	Administration centrale — Festivités du 5 Juillet.....	30.000.000
37-08	Frais d'organisation des 10èmes jeux sportifs arabes.....	203.000.000
37-09	Frais de fonctionnement du comité d'organisation des 9èmes jeux africains....	32.000.000
37-21	Administration centrale — Rencontres nationales de jeunesse et de sport.....	28.000.000
37-22	Administration centrale — Rencontres internationales de jeunesse et de sport..	51.000.000
	Total de la 7ème partie.....	352.568.000
	Total du titre III.....	2.075.435.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Frais de formation et de perfectionnement du personnel.....	3.000.000
43-02	Administration centrale — Contribution aux associations sportives.....	892.480.000
43-03	Administration centrale — Contribution à l'observatoire national des sports....	2.000.000
43-04	Fonds national pour la préparation et l'organisation des 9èmes jeux africains..	500.000.000
43-05	Administration centrale — Encouragement aux associations de jeunes.....	60.000.000
	Total de la 3ème partie.....	1.457.480.000
	Total du titre IV.....	1.457.480.000
	Total de la sous-section I.....	3.532.915.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	2.408.935.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	1.915.111.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	60.440.000
	Total de la 1ère partie.....	4.384.486.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accident du travail.....	997.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	3.155.000
	Total de la 2ème partie.....	4.152.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	229.687.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	1.079.896.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	104.249.000
	Total de la 3ème partie.....	1.413.832.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	40.200.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	6.240.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	16.640.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	39.028.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	2.500.000
34-16	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel technique et pédagogique de sport et de jeunesse.....	30.000.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	6.480.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	3.955.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	480.000
	Total de la 4ème partie.....	145.523.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	17.710.000
	Total de la 5ème partie.....	17.710.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Assurance des adhérents.....	3.500.000
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	39.664.000
	Total de la 7ème partie.....	43.164.000
	Total du titre III.....	6.008.867.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-11	Services déconcentrés de l'Etat — Encouragement et contribution aux associations de promotion, d'insertion et d'animation de jeunes et aux associations de pratiques physiques et sportives.....	50.000.000
43-13	Services déconcentrés de l'Etat — Frais de formation inhérents à la promotion, l'insertion et l'animation des activités de jeunes et des pratiques physiques et sportives.....	5.000.000
	Total de la 3ème partie.....	55.000.000
	Total du titre IV.....	55.000.000
	Total de la sous-section II.....	6.063.867.000
	Total de la section I.....	9.596.782.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la jeunesse et des sports	9.596.782.000

Décret exécutif n° 05-354 du 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre du tourisme.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 04-21 du 17 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005 ;

Vu l'ordonnance n° 05-05 du 18 Joumada Ethania 1426 correspondant au 25 juillet 2005 portant loi de finances complémentaire pour 2005 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de sept cent soixante sept millions six mille de dinars (767.006.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2005, au ministre du tourisme, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du tourisme sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Chaâbane 1426 correspondant au 17 septembre 2005.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2005, au ministre du tourisme

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	41.497.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	36.630.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	5.103.000
	Total de la 1ère partie.....	83.230.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	30.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels.....	285.000
	Total de la 2ème partie.....	315.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.696.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	10.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	19.532.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	1.925.000
	Total de la 3ème partie.....	23.163.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	23.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	2.310.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	4.848.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	12.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	200.000
34-07	Administration centrale — Impression et diffusion de brochures à caractère touristique.....	500.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	4.062.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	750.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	47.680.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	2.581.000
	Total de la 5ème partie.....	2.581.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Administration centrale — Subvention à l'office national du tourisme (O.N.T.).....	109.296.000
36-02	Administration centrale — Subvention à l'école nationale supérieure du tourisme.....	29.470.000
36-03	Administration centrale — Subvention à l'institut national des techniques hôtelières et touristiques.....	52.461.000
36-04	Administration centrale — Subvention au centre d'hôtellerie et de tourisme.....	43.681.000
	Total de la 6ème partie.....	234.908.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	1.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	566.000
37-03	Frais d'organisation du festival du tourisme saharien.....	20.000.000
	Total de la 7ème partie.....	21.566.000
	Total du titre III.....	413.443.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	3.013.000
43-03	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique et aux offices locaux du tourisme.....	3.125.000
	Total de la 3ème partie.....	6.138.000
	Total du titre IV.....	6.138.000
	Total de la sous-section I.....	419.581.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	103.223.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	94.882.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	28.961.000
	Total de la 1ère partie.....	227.066.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	mémoire
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	mémoire

TABLEAU ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	5.128.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives.....	320.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	49.526.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	3.979.000
	Total de la 3ème partie.....	58.953.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	11.100.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	1.103.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	16.551.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	19.602.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	500.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	4.320.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	1.500.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	480.000
	Total de la 4ème partie.....	55.156.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	4.368.000
	Total de la 5ème partie.....	4.368.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	1.882.000
	Total de la 7ème partie.....	1.882.000
	Total du titre III.....	347.425.000
	Total de la sous-section II.....	347.425.000
	Total de la section I.....	767.006.000
	Total des crédits ouverts au ministre du tourisme.....	767.006.000